

Société de la
Place des Arts de Montréal
Rapport annuel **2019/20**



- 02 Message du président du conseil d'administration
- 03 Message de la présidente-directrice générale
- 06 Rapport d'activités
- 10 Statistiques
- 12 Plan stratégique

Gouvernance

- 14 Conseil d'administration
- 18 Direction de la Place des Arts
- 18 Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Information financière

- 22 Résultats financiers
- 25 États financiers

Annexes

- 41 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants
- 46 Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
- 54 Calendrier des activités
- 58 Compagnies résidentes et partenaires

RÉSIDENCE

Kid Koala a obtenu un succès considérable avec *The Storyville Mosquito*, présenté en première mondiale à la Cinquième Salle. Coproduit par la Place des Arts et peaufiné dans le cadre d'une résidence en nos lieux, ce spectacle éclaté a relevé avec brio le défi de synchroniser en direct le jeu de marionnettistes, la musique et la captation vidéo.

PHOTO : © FRÉDÉRIC FADDOUL

Mission La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène, d'administrer la Place des Arts de Montréal et l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, ainsi que d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 31 juillet 2020

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2020.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



JEAN LAURIN

Message du président du conseil d'administration

JEAN LAURIN



La renaissance des arts vivants

Je vous écris plus de trois mois après le début de la pandémie mondiale déclenchée par la COVID-19 qui marquera pour toujours nos vies et entraînera sans nul doute des changements durables et profonds pour l'ensemble de la société québécoise et le milieu des arts et de la culture.

JEAN LAURIN

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La saison artistique à la Place des Arts s'est déroulée sous le signe de la continuité et de la nouveauté avec la présentation en nos salles d'une foule de spectacles et d'événements mémorables offerts par nos compagnies résidentes et producteurs et la tenue de la première édition de notre événement *Hors les murs*, qui conviait tous les citoyens à des activités participatives gratuites sur notre Esplanade modernisée. Puis soudain, le jeudi 12 mars 2020, dans un souci de protéger l'ensemble de la population, les salles de la Place des Arts, ses salles de répétition, bureaux et commerces ont été subitement fermés et privés de leurs artistes, artisans, techniciens, producteurs, publics, employés, locataires et visiteurs.

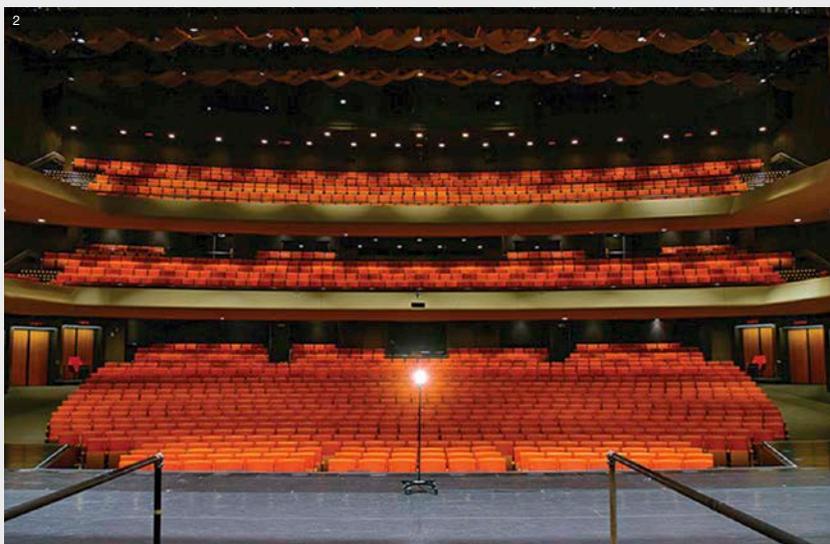
Suite à ce choc initial, la réponse de la Place des Arts a été exemplaire. La direction et le conseil d'administration se sont rapidement concertés en réunion extraordinaire afin d'évaluer la situation. Dans ce contexte de crise, notre organisation, comme bien d'autres, s'est adaptée et transformée en mode accéléré. Nos employés ont été redéployés en télétravail en quelques jours et notre personnel de sécurité, toujours présent sur les lieux, s'est ajusté aux nouvelles normes sanitaires. La Place des Arts s'est aussi immédiatement mise au travail en multipliant les démarches pour soutenir l'écosystème des arts de la scène québécois et préparer sa relance : annulations et reports de centaines de spectacles, gestion des demandes de remboursement de billets du public, remises de dépôts de location aux producteurs, participation à l'initiative de conversion de billets de spectacles en dons pour appuyer les organismes culturels, présentation d'une programmation virtuelle sur les réseaux sociaux et mesures de soutien pour ses locataires.

Le gouvernement du Québec a lui aussi répondu de manière admirable à cette crise, en déployant d'abord un ensemble de mesures d'urgence, qui ont été suivies quelques semaines plus tard par un plan ambitieux de relance du milieu culturel de 400 M\$ comportant notamment le versement anticipé de subventions aux divers organismes culturels afin de maintenir leurs opérations et répondre à leurs besoins financiers.

Lorsque le public a quitté la salle, suivant une tradition du milieu du théâtre et des arts de la scène, une sentinelle, lampe posée sur un haut pied, est placée sur le devant de la scène de chacune de nos salles. Sa fonction est double : veiller sur la salle en chassant les fantômes et assurer la sécurité du personnel. Je vois dans la lumière de la sentinelle qui luit sur chacune de nos scènes un signe porteur de bienveillance et d'espérance en vue de la renaissance prochaine des spectacles en nos lieux. Je me réjouis de voir sous peu des salles où le public et les artistes auront le bonheur de revivre cette expérience unique et miraculeuse qui naît de leurs échanges et de leur complicité. Aucune expérience ne remplace celle des arts de la scène, arts vivants et vrais qui nous touchent, nous exaltent et nous transforment de manière durable.

Je désire remercier les membres du conseil d'administration de leur engagement, les employés et l'équipe de direction pour leur résilience en cette période inhabituelle et exigeante ainsi que le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, la Fondation de la Place des Arts, les compagnies résidentes, les producteurs et les partenaires qui travaillent tous main dans la main afin de permettre une reprise rapide des activités dans le milieu des arts et de la culture montréalais et québécois.

PHOTO 1 : ARCHIVES © CAROLINE BERGERON
PHOTO 2 : © CAROLINE BERGERON



Message de la présidente-directrice générale

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Continuité et renouveau

Près d'un an s'est écoulé depuis mon arrivée en poste à titre de présidente-directrice générale de la Place des Arts. Cette année a été riche en enseignements, en découvertes et en réalisations. Un nouveau plan stratégique stimulant, visant la création de valeur publique et le rapprochement de notre organisation avec les collectivités, a été adopté, et une série d'actions porteuses ont été réalisées en ce sens. Nous nous sommes rapprochés des divers partenaires de l'écosystème de la Place des Arts en multipliant les rencontres, consultations et échanges afin de mieux comprendre et cerner leurs besoins et développer ensemble des projets et des partenariats emballants.

Nous avons aussi noué des liens prometteurs avec des communautés et des groupes sociaux qui ont participé à différents programmes de la Place des Arts, plusieurs en étant à leur première visite dans notre complexe. Du côté de la direction, notre équipe s'est enrichie avec l'arrivée de Messieurs Benoît Boucher à titre de directeur des finances et de l'administration et Luc Nadeau au nouveau poste de directeur des ressources humaines, qui constitue désormais une direction distincte au sein de notre équipe. La fin de cet exercice financier écourté de sept mois* aura certainement été marquée par l'arrêt inattendu de nos opérations le 12 mars 2020, faisant suite à l'annonce du Premier ministre du Québec relativement à la tenue de rassemblements intérieurs en raison de la pandémie de COVID-19. Le mois de mars s'est conclu avec la fermeture de notre complexe et l'adoption du télétravail par la quasi-totalité de notre équipe.

Une activité soutenue

Nos salles de spectacles, nos espaces publics intérieurs, notre salle d'exposition et notre Esplanade ont accueilli cette année encore une programmation diversifiée, au grand plaisir de nos spectateurs et des participants à nos activités gratuites. La Place des Arts a présenté, dans le cadre de cet exercice écourté, 575 représentations et plus de 325 activités, et a reçu près de 600 000 visiteurs dans ses salles et ses espaces publics. Le taux d'assistance a augmenté comparativement à l'année précédente et s'est établi à 80 %, ce qui démontre sans nul doute l'attractivité et la richesse de la programmation offerte.

À la différence de nos rapports annuels précédents, celui-ci recense nos activités jusqu'au 31 mars 2020, et les statistiques qu'il contient ne comprennent donc aucun festival estival. Il importe d'ajouter qu'en raison de la pandémie de COVID-19, tous les spectacles ou activités prévus à notre programmation entre le 12 et le 31 mars 2020 ont été annulés ou reportés à une date ultérieure, ce qui a eu un impact notable sur nos résultats financiers, et ce, malgré un taux d'assistance enviable et une gestion serrée des opérations.



Un complexe accessible universellement à toutes et à tous

Au cours des dernières années, la Société a mis sur pied diverses initiatives en vue d'améliorer l'accessibilité aux publics à mobilité réduite à l'intérieur et à l'extérieur de son complexe. Les entrées sur les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain sont accessibles universellement, de même que toutes nos salles de spectacles et nos espaces publics, incluant notre Esplanade. Nous offrons également de nombreux services adaptés à notre clientèle à mobilité réduite.

Le 26 janvier 2020, nous avons eu le privilège d'accueillir la ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, ainsi que la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Madame Chantal Rouleau, qui ont annoncé l'octroi d'une subvention spéciale de 4,2 M\$ pour réaliser des travaux qui assureront l'accessibilité universelle dans le corridor reliant la Place des Arts à la station de métro du même nom, et sa modernisation. Ces travaux permettront aux clientèles à mobilité réduite d'accéder encore plus facilement à notre complexe à partir du métro grâce à un parcours fluide et continu en paliers. De nombreux groupes sociocommunautaires prônant une meilleure accessibilité aux lieux publics et culturels ont par ailleurs salué cette annonce porteuse.

Enfin, la dernière phase des travaux sur notre Esplanade, soit l'embarquement donnant sur la rue Sainte-Catherine, a été complétée au cours de l'automne, permettant ainsi au public de se réapproprié complètement ce lieu de rassemblement unique au cœur de la métropole.

* **Changement de notre exercice financier.** À la demande de la Société, l'Assemblée nationale du Québec a sanctionné en mars 2020 un projet de loi visant à changer la date de la fin de notre exercice financier pour qu'il corresponde désormais à celui du gouvernement du Québec. Par conséquent, le présent rapport annuel vise un exercice financier écourté de sept mois s'échelonnant du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.



Une Place des Arts plus impliquée

La Place des Arts est aussi un lieu d'apprentissage et de vie, où se tient presque chaque jour une activité gratuite ou à petit prix pour le grand public ou pour des groupes de participants ciblés. Les formules sont nombreuses et modulées en fonction des besoins de chaque groupe, pour essayer de toucher le plus grand nombre de citoyens possible.

En septembre 2019, la première édition de *Hors les murs*, événement citoyen festif et participatif mis de l'avant par la Place des Arts, a rassemblé sous le soleil et les étoiles des milliers de Montréalais enthousiastes et souriants sur notre nouvelle Esplanade. Ceux-ci ont pu s'initier à différents types de danse et au chant gospel, grâce à une programmation conçue en collaboration avec des artistes et des organismes culturels de différents horizons. Avec cet événement biennuel, la Place des Arts prolonge la saison des festivals qui occupe son Esplanade de mai à septembre et y convie l'ensemble des Montréalais.

Cette nouvelle programmation citoyenne vient s'ajouter à notre programme d'accessibilité aux arts de la scène qui est un véritable trait d'union entre notre complexe et la collectivité. En 2019-2020, nous avons ainsi offert 210 ateliers scolaires, 167 activités d'animation culturelle (ateliers d'initiation à différentes disciplines, conversations, expositions à caractère social et œuvres numériques sur notre mosaïque d'écrans), et 73 ateliers en Art adapté pour des personnes ayant des besoins particuliers, le tout grâce au soutien de la Fondation de la Place des Arts.

Programmation étoffée de nos résidents et producteurs

Les Grands Ballets Canadiens ont de leur côté présenté deux créations du chorégraphe Edward Clug : la première mondiale de *Carmina Burana* sur la musique de Carl Orff, à laquelle participait un ensemble imposant de 70 musiciens, 40 danseurs et choristes et trois solistes ainsi que *Stabat Mater* de Pergolesi.

L'Opéra de Montréal a proposé une production très réussie d'*Eugène Onéguine* de Tchaïkovski, une fresque de la société russe de la fin du 18^e siècle avec ses amours déçus et ses relations tendues entre l'aristocratie et le peuple, mettant en vedette dans les rôles principaux le baryton québécois Étienne Dupuis et la soprano australienne Nicole Car. Après *Lucia Di Lamermoor*, l'œuvre contemporaine *Written On Skin* a été présentée en première canadienne. Tirée d'une légende occitane du Moyen Âge, cet opéra raconte l'émancipation d'une femme qui se libère de l'emprise de son mari.

Héritage, œuvre primée de la dramaturge afro-américaine Lorraine Hansberry, qui jette un regard lucide sur l'identité noire et les aspirations à une vie meilleure à Chicago dans les années 1950, a débuté la saison chez Duceppe. Cette pièce a reçu les éloges de la critique et du public et la distribution, majoritairement issue de la diversité, a été saluée. La tragédie ferroviaire de Lac Mégantic a quant à elle servi de toile de fond pour *Les Hardings*, œuvre écrite et mise en scène par Alexia Bürger portant sur la confrontation entre la responsabilité individuelle et collective et la culpabilité des individus face aux catastrophes et la mort d'autrui. *Disparus.e.s.*, une pièce mise en scène par René Richard Cyr avec une distribution relevée, a relaté les retrouvailles d'une famille dysfonctionnelle en perte de repères. Créée à Londres en 2016, *Les enfants*, une œuvre puissante et mordante, a abordé la question de l'environnement avec subtilité et humour. Finalement, Michel Rivard a retracé dans *l'Origine de mes espèces* le récit impressionniste de sa naissance, sa jeunesse et l'histoire de ses parents, agrémenté de chansons.

À l'aube de la 20^e saison de Yannick Nézet-Séguin à titre de directeur artistique et chef principal, l'Orchestre Métropolitain a annoncé le renouvellement à vie de son contrat – un événement rarissime – avant le concert d'ouverture de *Berlioz en Italie*, où la critique a encensé la qualité de l'interprétation d'un chef « au sommet de son art ». Danse Danse a offert à son public *Spirit* du Bangarra Dance Theater, où la danse contemporaine se marie aux traditions ancestrales et aux rites sacrés de la culture aborigène australienne. Avec *Radicale vitalité, solos et duos*, Marie Chouinard a agencé avec subtilité un ensemble éclectique de trois courtes créations originales et de fragments d'œuvres devenus autonomes, avec le concours d'interprètes magnifiques. Enfin *Frontera*, œuvre de grande envergure imaginée par la chorégraphe Dana Gingras avec la collaboration des musiciens de Fly Pan Am et du collectif britannique UVA (United Visual Artists) à la scénographie, a interrogé la notion de frontières et repoussé les limites des arts de la scène. Nous avons aussi eu le bonheur de recevoir le Gala de l'ADISQ qui a couronné Loud et Cœur de Pirate respectivement à titre d'interprète masculin et féminin de l'année.

La période des fêtes a fait place au *Messie* de Handel avec les Violons du Roy et au retour des Chœurs de l'Armée rouge dans le cadre d'une tournée internationale célébrant leur 90^e anniversaire. Avec la participation spéciale d'Isabelle Boulay, les 75 artistes, choristes et musiciens ont interprété les chants traditionnels de Noël en russe, en français et en anglais. Les classiques *Casse-Noisette* des Grands Ballets Canadiens et *Décembre* de Québec Issime, avec ses tableaux féériques d'antan, ses 24 artistes et la participation de Marc Hervieux, ont aussi partagé l'affiche pendant le temps des fêtes. Enfin, evenko a proposé la comédie musicale *Come From Away* et le retour de la troupe de danse irlandaise Riverdance qui célébrait son 25^e anniversaire.

PHOTO 1 : HORS LES MURS ATELIER DE DANSE © MARIKA-LAFOREST
PHOTO 2 : CHE MALAMBO © MIKHAEL THEIMER



La Place des Arts a célébré de belle façon la chanson et la musique francophone en proposant une série de spectacles imaginés par Monique Giroux avec la prémisse suivante: « Carte blanche colorée par... , c'est la Cinquième Salle, une scène, un spectacle qui ne ressemble à aucun autre, six artistes coloristes et un public avide de trouvailles et de retrouvailles avec les artistes et notre chanson ». Pour notre plus grand bonheur, Émile Proulx-Cloutier et Catherine Major ont pu partager des chansons de leur répertoire, des duos surprises, de la poésie et des découvertes. Les spectacles de Beyries, Marie-Élaine Thibert, Samian et Daniel Boucher ont pour leur part malheureusement été reportés à la saison prochaine en raison de la crise sanitaire.

Julien Clerc a fait son retour à la Maison symphonique avec *Pianos et cordes* et Gilles Vigneault avec *Paroles et Musique* a échangé, questionné, improvisé et chanté avec l'auditoire dans l'intimité de la Cinquième Salle. Robert Charlebois a poursuivi son occupation de la Salle Wilfrid-Pelletier avec *Robert en CharleboisScope*, suivi de Patrice Michaud qui nous a offert *Sur son 36*, en mode symphonique, pour sa première représentation dans cette salle. Après avoir lancé son nouvel album « S'il n'y avait que nous » à la Cinquième Salle, le duo Lindsay-De Larochelière y a présenté son spectacle en février 2020.

La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), que la Place des Arts a le plaisir de soutenir depuis plus de 25 ans, a animé notre Salle Claude-Léveillé avec une programmation mettant à l'honneur le talent émergent de la chanson francophone actuelle. De septembre à mars, une série de spectacles, des formations et le traditionnel concours *Ma première Place des Arts* ont permis à de nombreux artistes de se produire dans des conditions rêvées et de bénéficier d'une logistique et d'un encadrement professionnels.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la dernière saison de maestro Kent Nagano qui, après 16 ans à titre de directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, laisse un legs important et durable à la vie culturelle de l'ensemble du Québec, ayant été à l'origine de tant d'initiatives porteuses, dont notamment la Virée Classique, pendant son séjour à Montréal.

Les arts de la scène en temps de COVID-19

L'arrivée de la pandémie a mis les opérations de la Place des Arts sur pause. Dans l'immédiat, l'expérience d'assister à un spectacle des arts de la scène sera peut-être appelée à changer. Tous les acteurs du monde culturel se demandent si et sous quelle forme ils pourront présenter des spectacles. Le public sera-t-il au rendez-vous? Devant les obstacles qui se présentent, nous demeurons confiants. Nous avons la conviction inébranlable que les arts de la scène, dont certains existent depuis des millénaires, sont capables de s'épanouir de manière insoupçonnée même en temps de crise. Ils ont comme terreau le talent fertile de nos artistes qui font naître la beauté autour



4

d'eux. La pandémie a illustré avec éclat à l'ensemble de la population l'importance de la culture et des arts vivants dans notre quotidien, et leurs bienfaits sur notre santé mentale. Je salue d'ailleurs les initiatives numériques proposées par de nombreux créateurs ainsi que l'originalité et la sensibilité dont ont fait preuve ces derniers dès le début de la crise. Ces contenus culturels ne remplacent pas le plaisir de se retrouver devant une performance en direct, mais ils nous permettent, en ces temps houleux, de nous rassembler virtuellement en attendant de pouvoir vibrer ensemble côte-à-côte.

Pour le moment, nous continuons de collaborer avec les autorités gouvernementales pour mettre en place les conditions gagnantes qui assureront un retour sécuritaire et graduel de notre public en salle et dans notre complexe. Nos artistes et nos spectateurs nous manquent et nos employés, de même que les producteurs et les partenaires avec qui nous travaillons, sont fébriles à l'idée de les accueillir de nouveau à la Place des Arts.

Je tiens à remercier notre conseil d'administration pour sa confiance et son précieux appui, de même que le gouvernement du Québec pour son soutien. Je désire aussi souligner la contribution soutenue des membres de l'équipe de direction, de tous les employés, ainsi que nos compagnies résidentes, nos producteurs et nos artistes sans qui la Place des Arts ne pourrait remplir sa mission.

Le milieu culturel québécois émergera de cet épisode. Différent, et, espérons-le, aussi riche et encore plus uni.

Prenez-soin de vous. Nous vous attendons.

PHOTO 3: DRUM TAO. © THIBAUT CARRON
PHOTO 4: IAU EXPRESS. © MIKAEL THEIMER



3

Rapport d'activités 2019-2020

Les faits saillants de l'année

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 MARS 2020



Hors les murs: sous le soleil ou les étoiles, une occasion unique de chanter et de danser sur l'Esplanade de la Place des Arts!

En septembre 2019, la Place des Arts a lancé un tout nouvel événement intitulé *Hors les murs*. Pendant trois semaines, notre Esplanade transformée avec un plancher de danse à ciel ouvert, une grande scène et des zones d'ateliers a accueilli les citoyens pour des soirées d'initiation aux danses de différentes cultures le vendredi et le samedi ainsi que des ateliers de chant gospel et de Power Bhangra pour se délier les jambes le midi. Les familles n'étaient pas en reste avec trois grandes fêtes créées spécialement pour elles les dimanches. Toute la programmation a été élaborée en collaboration avec des artistes de Montréal provenant de différentes communautés et a attiré plus de 3 000 participants.

Hors les murs s'inscrit dans la volonté de la Place des Arts d'être un lieu toujours plus rassembleur au cœur de la métropole, où tous les publics sont invités à participer et à expérimenter l'art et la culture autrement. L'événement sera désormais offert deux fois par année sur l'Esplanade, en mai et en septembre.

PHOTOS : © MARINE CLÉMENT-COLSON

La relâche à la Place des Arts: magique comme l'enfance

Le spectacle *Le trésor*, une production de la Place des Arts signée Pierre-Paul Savoie et PPS Danse, a ravi les familles au début mars à l'occasion de la relâche scolaire. Présentée en primeur, cette création originale combinait danse et chanson francophone et mettait en scène la créativité d'un frère, d'une sœur et de leur chat lors d'un jour de pluie. Plus de 1 300 enfants et leurs parents se sont laissés émerveiller par l'agilité des deux jeunes interprètes dont les mouvements étaient guidés par la musique et les mots de Gilles Vigneault, Claude Léveillée, Félix Leclerc, La Bolduc et Alexandre Désilets.

LE TRESOR. PHOTO : © THIBAUT CARRON



Cette année encore, une panoplie d'activités gratuites ont été offertes dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Bricolage, chasse aux trésors, création d'une histoire collective, jeux d'ombres et une lecture publique offerte par Simon Boulerice ont attiré plus de 4 600 participants et ont permis à ces familles de passer une relâche magique à la Place des Arts. Le spectacle et les activités gratuites ont été présentées avec le soutien de la Fondation de la Place des Arts et de ses partenaires.

SIMON BOULERICE. PHOTO : © MIKAËL THEIMER



Tous au rythme de l'Écosse

Créé à l'initiative de la Place des Arts, en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu culturel et de la communauté écossaise de Montréal, le Printemps écossais aurait dû se tenir en avril dans nos différentes salles et espaces publics, rassemblant des artistes contemporains de multiples disciplines pour faire découvrir la vivacité créative de ce pays.

Même si l'événement n'a pas eu lieu tel que prévu, le dévoilement public organisé le 19 février 2020 a rassemblé plusieurs partenaires, invités et médias ainsi que des artistes qui ont donné un avant-goût festif et fédérateur de la programmation, aux couleurs de l'Écosse. Les cornemuses du Black Watch, le groupe Le Vent du Nord et les danseurs de l'ensemble Boussaroque ont donné le ton en faisant virevolter plusieurs participants.

Nous tenons à remercier la Société St. Andrew's de Montréal, le Black Watch (Royal Highland Regiment) du Canada, Monsieur Bruce Bolton, lieutenant-colonel honoraire du Black Watch, Monsieur Kelly Rice, directeur de l'avancement universitaire à l'École de musique Schulich de McGill, Madame Kerry Dickson, Deputy Head of Scottish Affairs Canada et Monsieur Sterling Downey, Maire suppléant de la Ville de Montréal et conseiller d'arrondissement de Verdun de leur collaboration enthousiaste. Merci aussi à nos partenaires de programmation, l'Office national du film du Canada, le Musée McCord et le Festival littéraire international Metropolis Bleu. Ce n'est que partie remise!

PHOTOS: © THIBAUT CARRON

Des spectacles diversifiés produits par la Place des Arts

En complément aux spectacles offerts par les producteurs que nous accueillons dans nos salles, nous avons présenté la saison dernière une programmation rassembleuse qui a comblé les mélomanes autant que les fervents de danse.



Des productions internationales de haut calibre

De la musique du monde au chant choral, en passant par le flamenco, la danse indienne Bollywood ou les tambours japonais, la Place des Arts a mis en vitrine d'incroyables talents internationaux. Avec son énergie contagieuse et sa musicalité remarquable, l'ensemble vocal gospel *The Kingdom Choir* a littéralement fait danser toute la Maison symphonique! Pour sa part, le spectacle engagé *We Shall Overcome* a tissé une toile musicale éclectique et émouvante autour des paroles de Martin Luther King Jr. et des 20 ans de musique ayant inspiré le mouvement de lutte pour les droits civiques. Finalement, le prestigieux Los Angeles Master Choir a présenté une interprétation à capella vibrante du chef-d'œuvre de la Renaissance *Lagrima di San Pietro*, dans une mise en scène audacieuse du légendaire Peter Sellars, d'ailleurs présent lors du spectacle à la Maison symphonique.

Musique bleue

La Place des Arts a fait une belle place aux artistes québécois dans sa programmation. Le grand Plume Latraverse a offert un spectacle inoubliable dans la Cinquième Salle. La formule trio du spectacle a mis en valeur toute la richesse du répertoire de l'artiste, et la poésie de ses chansons a trouvé écho dans l'intimité de la salle. Pour sa part, le couple formé d'Andrea Lindsay et de Luc De Larochellière a présenté la première montréalaise de son spectacle *S'il n'y avait que nous*. La Cinquième Salle a été le témoin de la rencontre de leurs deux univers se fondant à merveille, et le public a été charmé par leurs textes touchants et leurs mélodies accrocheuses mariant le folk et la pop.

THE KINGDOM CHOIR / PLUME LATRAVERSE. PHOTOS: © MIKAËL THEIMER

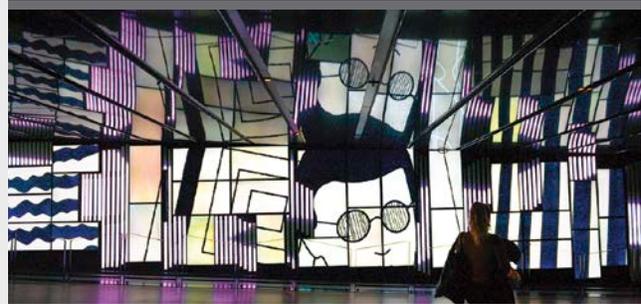


The Storyville Mosquito: une première mondiale à la Place des Arts

En résidence à la Place des Arts à l'automne 2019, Kid Koala (de son vrai nom Eric San) a obtenu un succès considérable avec sa création *The Storyville Mosquito*, présentée en première mondiale à la Cinquième Salle. Coproduit par la Place des Arts, ce spectacle multidisciplinaire racontait l'histoire d'un moustique parti en quête de son plus grand rêve : devenir musicien dans une grande ville. Unique en son genre, *The Storyville Mosquito* a relevé avec brio le grand défi de synchroniser à la fois le jeu (avec 70 marionnettes et plusieurs décors miniatures), la musique (avec Kid Koala aux platines et un trio à cordes sur scène) et la captation vidéo, la performance des marionnettistes étant filmée en direct et projetée sur écran géant.

En plus des spectacles, Kid Koala a offert un « Robot Dance Party » dans notre espace public. Un moment très festif où petits et grands ont pu confectionner des costumes et révéler leurs plus beaux pas de danse... de robot !

PHOTO: © MIKAËL THEIMER



Deux nouvelles œuvres numériques pour notre mosaïque d'écrans

Le répertoire d'œuvres multimédia de la Place des Arts s'est enrichi de deux œuvres, grâce à un partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Les artistes lauréats de cet appel à projets, Kara Blake et Jean-Guillaume Bastien, ont créé des œuvres magnifiques en parfaite symbiose avec la mosaïque d'écrans de la Place des Arts. *Lasciare Suonare* (Blake), mêlant archives et créations audiovisuelles, raconte l'histoire méconnue et fascinante du premier orchestre symphonique entièrement féminin de Montréal, fondé en 1940. *L'opérateur* (Bastien), recourant aux techniques de dessin traditionnel à la main et de design à l'ordinateur, est pour sa part inspiré des grandes consoles informatiques des années 1960, de la conquête spatiale... et des opératrices téléphoniques de cette époque. Les deux artistes ont présenté leurs créations à l'occasion d'une soirée à laquelle ont assisté Madame Marie-Josée Desrochers, présidente-directrice générale de la Place des Arts, Madame Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ, ainsi qu'une soixantaine d'invités. Leurs œuvres ont ensuite pu être admirées par des milliers de passants tout au long de l'automne.

L'OPÉRATEUR. PHOTO: © JEAN-GUILLAUME BASTIEN

Toutes les couleurs de la chanson québécoise

Une nouvelle série de spectacles rendant hommage à la chanson et à la musique québécoises a été initiée dans le cadre du Plan d'action de la politique culturelle du Québec, avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications. Intitulée *Carte blanche colorée* par et imaginée par nulle autre que l'animatrice Monique Giroux, la série proposait à la Cinquième Salle six soirées foisonnantes de découvertes et de souvenirs partagés par six artistes « coloristes » (Émile Proulx-Cloutier, Catherine Major, Beyries, Marie-Élaine Thibert, Samian et Daniel Boucher) et leurs invités spéciaux. Le lancement de la série a eu lieu en présence de la ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, et de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Madame Chantal Rouleau.



Des chansons comme des petits films

Émile Proulx-Cloutier a donné le coup d'envoi à cette série de spectacles, emportant le public avec lui dans son parcours et ses histoires. L'acteur-chanteur-conteur a partagé la scène avec ses invités Debbie Lynch-White, Natasha Kanapé-Fontaine, Dramatik, Pierre Flynn et Marjolaine Beauchamp, et a aussi relevé avec brio les défis posés par Monique Giroux : partager le titre sur 33 tours qui a marqué sa vie et présenter un moment inoubliable tiré des archives de notre chanson !

DRAMATIK ET ÉMILE PROULX-CLOUTIER. PHOTO: © THIBAUT CARRON



Ne faire qu'un avec le piano

La lumineuse Catherine Major a présenté le deuxième spectacle, offrant des chansons en solo au piano ou accompagnée sur scène à tour de rôle par Marina Orsini, Cédrik St-Onge, Jeff Moran et Marc Déry. En plus des pièces de son répertoire, l'artiste a offert de la poésie, quelques chansons-jalousie qu'elle aurait voulu composer et pour clore le tout – un moment de grâce ! – un duo émouvant avec sa fille. En raison de la fermeture de notre complexe en mars 2020, les autres spectacles de cette série ont été reportés.

PHOTO: © THIBAUT CARRON



Rendre la Place des Arts encore plus accessible à tous

Le 26 janvier 2020, le gouvernement du Québec, représenté par la ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, et par la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Madame Chantal Rouleau, a annoncé en nos lieux une aide financière de 4,2 M\$ à la Place des Arts pour la réalisation de travaux visant à rendre son corridor métro accessible universellement. Rappelons que les entrées de notre complexe situées sur les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, de même que l'ensemble de nos salles de spectacles et espaces publics, incluant l'Esplanade, sont accessibles universellement. L'annonce de ce projet, dont les travaux débiteront en 2021, a reçu un accueil très positif de la part des organismes représentant les personnes à mobilité réduite ou à capacité physique restreinte. Conçu par Atelier TAG, le design du corridor marquera de façon plus affirmée l'entrée à la Place des Arts et rappellera le dynamisme des arts de la scène au Québec.

DE GAUCHE À DROITE : JEAN LAURIN, PRÉSIDENT DU C.A. DE LA PLACE DES ARTS, MAXIME GAGNON, PDG D'ALTERGO, MARIE-JOSÉE DESROCHERS, PDG DE LA PLACE DES ARTS, LINDA GAUTHIER, PRÉSIDENTE DU C.A. DU RAPLIQ, NATHALIE ROY, LAURENCE PARENT, MEMBRE DU C.A. DE LA STM, CHANTAL ROULEAU, PHILIPPE SCHNOBB, PRÉSIDENT DU C.A. DE LA STM, MARIE TURCOTTE, DG D'EX AEQUO, ET MICHEL BARBIER, DG DE KÉROUL. PHOTO : © SYLVAIN LÉGARE



Lancement des travaux de révision des lois sur le statut de l'artiste

Le 9 décembre dernier, notre Salon urbain a été le théâtre d'une annonce attendue depuis longtemps par le milieu culturel québécois. La ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, a en effet lancé le début de travaux de révision de la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (1987)* et de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (1988)*.

Un grand exercice de consultation sera mené par deux ex-ministres de la Culture, l'honorable Liza Frulla et Madame Louise Beaudoin. Dans le cadre de cette démarche, les coprésidentes rencontreront les associations, groupes et individus du milieu culturel concernés par la révision des lois et recueilleront leurs points de vue, demandes et recommandations. Elles seront par la suite chargées de proposer des solutions à la ministre de la Culture et des Communications dans un rapport découlant de leurs travaux.

L'HONORABLE LIZA FRULLA, NATHALIE ROY ET LOUISE BEAUDOIN. PHOTO : © JESSICA SAMARIO

L'art qui fait du bien, au cœur de nos espaces publics

La Place des Arts est un véritable lieu d'apprentissage et de vie, où des activités gratuites ou à petit prix, pour le grand public ou pour des groupes de participants ayant des besoins particuliers, sont offertes à chaque semaine dans le cadre de notre Programme d'accessibilité aux arts de la scène. Dans le cadre de ce programme, nous avons présenté en 2019-2020 deux expositions très touchantes.



Corps et Âmes: aux marges des arts de la scène

À travers des images évocatrices, des extraits sonores et des projections, l'exposition *Corps et Âmes: aux marges des arts de la scène* du photographe montréalais Mikaël Theimer mettait en lumière le travail d'organismes culturels qui incluent dans leur démarche artistique et dans leur pratique des artistes professionnels ainsi que des participants amateurs vivant avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle.

PHOTO : © MARINE CLÉMENT-COLSON



Je tourne les pages de ma mémoire

Ce paysage qui te ressemble

À l'automne 2019, la rencontre de la Place des Arts et Les Impatients a fait naître le projet *Ce paysage qui te ressemble*. Lors de cette aventure, les participants ont rédigé des textes à l'occasion d'ateliers d'écriture, les ont par la suite mis en musique lors de sessions de composition pour finalement les transformer en œuvres d'art sur toiles. Le fruit de leur travail a été présenté dans notre salle d'exposition, permettant ainsi au public de faire une incursion au cœur de leurs univers poétiques.

PHOTO : © THIBAUT CARRON

Statistiques 2019-2020

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 MARS 2020

Activités et représentations

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS
Programmation en salle	574
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (1)	174
Réceptions et autres activités - Foyers et salons (2)	146
Salon urbain	20
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	n.d.
TOTAL	914

(1) Inclut aussi les représentations dans le cadre du programme Art adapté

(2) Inclut aussi les activités dans les foyers de la Maison symphonique

Occupation totale 2019-2020

	SPECTACLES OU ACTIVITÉS (1)	MONTAGES / DÉMONTAGES / RELÂCHES / RÉPÉTITIONS / TOURNAGES	OCCUPATION TOTALE	TRAVAUX (2)
	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES
Salle Wilfrid-Pelletier	86	84	178	8
Maison symphonique	37	9	46	–
Théâtre Maisonneuve	97	28	140	15
Théâtre Jean-Duceppe	109	64	173	–
Cinquième Salle	102	21	126	3
Salle Claude-Léveillé	77	20	98	1
Esplanade	41	29	70	–
TOTAL	549	255	831	27

(1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée. Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux. L'Esplanade a fait l'objet de travaux qui se sont échelonnés sur toute la période, mais a été occupée en partie.

Les salles de la Place des Arts et leur utilisation (1)

	SALLE WILFRID-PELLETIER		MAISON SYMPHONIQUE		THÉÂTRE MAISONNEUVE		THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE	
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS						
Opéra	14	24 822						
Comédies musicales	11	27 808			22	23 669	1	515
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	9	23 181	22	32 128	3	4 298		
Musique populaire, chansons, variétés (2)	13	30 071	12	20 448	29	32 762	6	3 651
Jazz et Blues			1	1 366	1	593		
Danse (3)	44	101 394			27	24 425		
Théâtre (4)					15	19 425	128	65 115
Divers	9	20 733			8	10 656	2	1 055
TOTAL	100	228 009	35	53 942	105	115 828	137	70 336

(1) Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

(2) Inclut l'humour, le cirque et la magie, les conférences et les films

(3) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique

(4) Inclut les spectacles littéraires et le conte

(5) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets rendus disponibles par le producteur.

Programme d'accessibilité aux arts de la scène 2019-2020

PROGRAMMES	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Famille/Jeunesse (PdA Junior)	Diverses salles	19	n.d.	5 791
Éducation (spectacles et ateliers)	Théâtre Maisonneuve et salles de répétitions	210	n.d.	4 284
Programme Résidences/Coproductions - Résidences Place des Arts - Résidences SACEF - Résidences Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	Salles de spectacles et salles de répétitions	n.d.	73 88 72	45 64 451
Animation culturelle - Activités culturelles - Activités sur l'Esplanade - Expositions - Œuvres multimédia	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme Esplanade Salle d'exposition Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (Mosaïque)	132 29 4 2	n.d. n.d. 162 n.d.	13 613 2 942 39 721 n.d.
Art adapté (ateliers seulement)	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme Ateliers Spectacles	60 13	n.d.	199
TOTAL		469	395	67 110

Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay (1)

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière	—	—
Sinfonia de Lanaudière	—	—
TOTAL		

(1) Il n'y a eu aucune activité à l'Amphithéâtre durant cet exercice financier écourté (1^{er} septembre au 31 mars).

SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE		CINQUIÈME SALLE		AUTRES SALLES ET FOYERS		TOTAL DES SALLES			
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (5)	RÉPARTITION DE L'ASSISTANCE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES						
		2	758			16	25 580	61 %	5 %
						34	51 992	81 %	10 %
16	1 688	2	464	3	981	55	62 740	87 %	12 %
64	5 240	43	14 110	1	327	168	106 609	80 %	21 %
		2	583			4	2 542	78 %	1 %
		36	7 267	1	326	108	133 412	77 %	26 %
5	371	20	6 073			168	90 984	82 %	18 %
		2	519			21	32 963	95 %	7 %
85	7 299	107	29 774	5	1 634	574	506 822	80 %	100 %

Plan stratégique 2018-2022

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son plan stratégique 2018-2022, lequel a été adopté par son conseil d'administration lors de sa réunion du 16 septembre 2019 (Rés. : CA 2019-31) et qui fut par la suite approuvé par le gouvernement du Québec le 18 septembre 2019 en vertu du décret 966-2019.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2018-2022 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs et les cibles pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020. En raison du changement d'année financière, les résultats des cibles 2019-2020 sont présentés sur la base de la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020. Il est à noter qu'en raison de la fermeture du complexe le 12 mars 2020, aucune activité n'a été présentée dans les salles et les espaces publics entre cette date et le 31 mars 2020.

ENJEU 1

Création de valeur publique		
ORIENTATION	Favoriser la production d'œuvres artistiques	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES (POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS)	RÉSULTATS (POUR UNE PÉRIODE DE 7 MOIS)
Accompagner les résidents et producteurs dans l'atteinte des objectifs de production	Indicateur - Taux d'assistance aux spectacles Cible - Taux d'assistance de 77 %	Taux d'assistance de 80 %
Soutenir les nouveaux producteurs et artistes de la relève	Indicateurs - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux producteurs soutenus - Pourcentage d'augmentation annuelle de journées de résidence d'artistes en création Cibles - 36 nouveaux producteurs (+ 10 %) - 231 journées de résidence d'artistes en création (+ 15 %)	36 nouveaux producteurs 233 journées de résidence d'artistes en création
Accroître l'utilisation d'outils numériques dans la promotion de spectacles	Indicateur - Retour sur investissement média par campagne numérique (rendement pour chaque dollar investi) Cible - Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi	Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi
ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES (POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS)	RÉSULTATS (POUR UNE PÉRIODE DE 7 MOIS)
Augmenter la participation des familles, des enfants et des jeunes	Indicateurs - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants au volet éducatif du Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) Cibles - Augmentation de 6 % du nombre de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes (30 412 participants) - Augmentation de 17 % du nombre de participants au volet éducatif du PAAA	18 334 participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes. Cible non atteinte en raison de l'exercice écourté de 7 mois. Augmentation de 38 % de participants au volet éducatif du PAAA (4 284 participants)
Augmenter le nombre de nouveaux clients aux productions de la Place des Arts	Indicateur - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux clients Cible - 19 % de nouveaux clients	19 % de nouveaux clients
Augmenter l'offre culturelle aux clientèles à besoins particuliers	Indicateur - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants au Programme Art adapté Cible - Augmentation de 37 % de participants au Programme Art adapté (205 participants)	Augmentation de 33 % du nombre de participants au Programme Art adapté (199 participants)

ENJEU 1 (SUITE)

Diversifier les clientèles		
ORIENTATION	INDICATEURS / CIBLES (POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS)	RÉSULTATS (POUR UNE PÉRIODE DE 7 MOIS)
Créer des liens avec les collectivités et les citoyens	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants aux activités du PAAA <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 7 % du nombre de participants aux activités du PAAA (173 340 participants) 	Cible non atteinte en raison de l'exercice écourté de 7 mois (67 100 participants)
Maintenir un haut niveau de satisfaction des clientèles	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des spectateurs - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des spectateurs de 94 % - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 90 % 	<p>Le sondage de satisfaction des spectateurs a été reporté à un exercice financier ultérieur en raison de la pandémie de COVID-19.</p> <p>Le taux de satisfaction des participants aux activités gratuites de la relâche scolaire a été de 95 %.</p>
	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des produits et services offerts - Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des équipements <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des produits et services offerts - Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des équipements 	Ces indicateurs seront mesurés lors de l'exercice financier 2020-2021.

ENJEU 2

Optimisation des ressources de la Société		
ORIENTATION	Améliorer l'efficacité opérationnelle	RÉSULTATS (POUR UNE PÉRIODE DE 7 MOIS)
Générer des revenus autonomes additionnels	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation des revenus autonomes <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 2 % des revenus autonomes 	L'objectif n'est pas atteint en raison de l'année écourtée et de la pandémie.
Maintenir une utilisation productive des ressources de la Société	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation annuelle du taux d'occupation des grandes salles – Wilfrid-Pelletier, Maison symphonique et Théâtre Maisonneuve - Coûts d'opération de bâtiment par pied carré (\$/pi²) - Nombre de spectacles par employé à temps plein <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 0,5 % du taux d'occupation des grandes salles (74,5 % de taux d'occupation) - Des coûts d'opération de bâtiment de 6,50 \$ par pied carré - 13 spectacles par employés à temps plein 	<p>Le taux d'occupation des grandes salles a été de 77 % (en tenant compte des 82 spectacles prévus entre le 12 et le 31 mars 2020 qui ont été annulés ou reportés en raison de la pandémie de COVID-19).</p> <p>6,50 \$ en coûts d'opération par pied carré</p> <p>14 spectacles par employés à temps plein</p>

Gouvernance

Conseil d'administration



DE GAUCHE À DROITE : PIERRE BERNIER, HUGO DELORME, SYLVIE CHAGNON, MARIE-JOSÉE DESROCHERS, JEAN LAURIN, ÉRIC GOSSELIN, ANNIE DEROME, LOUISE POISSANT, DANIELLE LARAMÉE, MICHEL OHAYON. ABSENTE DE LA PHOTO : NANCY CLEMAN. PHOTO : ARCHIVES © CAROLINE BERGERON

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous :

	PRÉSIDENT
<p>JEAN LAURIN</p> <p>ÂGE 69 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES GESTION DES AFFAIRES, DROIT IMMOBILIER, PHILANTHROPIE ET GOUVERNANCE</p>	<p>Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore Inc. Il est président du conseil d'administration de Montréal International, membre du conseil d'administration de Canassurance compagnie d'assurance et gouverneur de la compagnie d'assurance de la Croix Bleue, membre (anciennement président) du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et vice-président du comité exécutif de la Fondation de l'UQAM. M. Laurin est aussi membre du Cercle des présidents et est bachelier en administration de l'UQAM.</p> <p>NOMINATION : MEMBRE : 1^{er} FÉVRIER 2006 PRÉSIDENT : 29 AVRIL 2009 FIN DU MANDAT : 28 AVRIL 2022 – 4^e MANDAT</p>
<p>ÉRIC GOSSELIN</p> <p>ÂGE 51 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Éric Gosselin est avocat et associé au cabinet McCarthy Tétrault au sein du groupe du droit des affaires à Montréal où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et du Festival TransAmériques. Il a aussi été l'un des mentors du projet Go-C.A., un programme de jumelage qui vise à doter les conseils d'administration d'organismes artistiques de nouveaux membres issus du monde des affaires et des communications. Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998, il a aussi été membre du conseil d'administration de Réseau Capital de 2007 à 2013. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill/Collège Macdonald (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT.</p>
<p>MARIE-JOSÉE DESROCHERS</p> <p>ÂGE 51 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p>	<p>Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal. Cumulant une vingtaine d'années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, elle a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal, participant activement à l'essor de l'organisation et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives et chapeautant successivement les secteurs marketing-communications, planification et opérations artistiques puis à la direction générale à titre de Chef de l'exploitation de 2015 à 2019. Impliquée dans son milieu, elle est membre du conseil d'administration et du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles. Elle a également été membre du conseil d'administration d'Orchestres Canada, présidente du comité d'orientation pédagogique du Conservatoire de musique de Montréal et membre du comité exécutif du Conseil québécois de la musique. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal.</p> <p>NOMINATION : 6 MAI 2019 FIN DU MANDAT : 5 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>PIERRE BERNIER</p> <p>ÂGE 54 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Pierre Bernier (ASC IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. En outre, il a été administrateur d'Orzion Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. M. Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finance de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>NOMINATION : 11 AOÛT 2015 FIN DU MANDAT : 10 AOÛT 2019 – 1^{er} MANDAT</p>

<p>SYLVIE CHAGNON</p> <p>ÂGE 70 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE WESTMOUNT</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS</p>	<p>Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets Canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil d'administration de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a également participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes. Mme Chagnon a fait des études en traduction à l'Université de Montréal et possède une licence double en littérature italienne et allemande de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION : 8 NOVEMBRE 2006 FIN DU MANDAT : 27 OCTOBRE 2019 – 3^e MANDAT</p>
<p>NANCY CLEMAN</p> <p>ÂGE 64 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE WESTMOUNT</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS, DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Nancy Cleman est avocate et associée au cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon S.E.N.C.R.L., où elle pratique le droit commercial, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information. Membre du Barreau du Québec depuis 1983 et du Barreau de l'Ontario depuis 1990, elle est médiatrice agréée et agente de marques de commerce. Impliquée dans sa communauté, elle est présidente du conseil d'administration de l'Association canadienne du droit des technologies. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts et elle a siégé au sein des conseils d'administration de plusieurs organismes artistiques voués à la danse, au théâtre et aux arts visuels dont la Fondation Jean-Pierre Perrault et le Centre Saidye Bronfman. Mme Cleman est titulaire d'un BSc (génétique) et d'un B.C.L./LL.B. de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>HUGO DELORME</p> <p>ÂGE 36 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Hugo Delorme a obtenu une maîtrise en sciences de la gestion de HEC Montréal en 2010 et est diplômé du programme EMBA McGill – HEC depuis 2016. Il a été associé et directeur du groupe Affaires publiques au cabinet de relations publiques NATIONAL, où il a travaillé pendant plus de 10 ans. M. Delorme a ensuite occupé le poste de premier directeur des services corporatifs à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN). En 2018, il a lancé sa propre firme de services-conseils, MERCURE Conseil. Engagé auprès de la Fondation de la Place des Arts pendant plus de 10 ans, il est fondateur de son comité des Jeunes Mécènes. En 2020, il a complété le cours de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de société.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>ANNIE DEROME</p> <p>ÂGE 48 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive de GSM Project. Précédemment, elle a œuvré au Cirque du Soleil où elle a notamment participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration de X3 Productions, du Partenariat du Quartier des spectacles et de la société Au Sommet Place Ville Marie. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la Société de développement Angus et de Filaction. Mme Derome détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval.</p> <p>NOMINATION : 25 AVRIL 2012 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 2^e MANDAT</p>
<p>DANIELLE LARAMÉE</p> <p>ÂGE 58 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE, GESTION DES AFFAIRES</p>	<p>Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.</p> <p>NOMINATION : 16 SEPTEMBRE 2009 FIN DU MANDAT : 27 OCTOBRE 2019 – 2^e MANDAT</p>
<p>MICHEL OHAYON</p> <p>ÂGE 41 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE CÔTE SAINT-LUC</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES ET RESSOURCES HUMAINES</p>	<p>Michel Ohayon est conseiller principal chez Shore & Associés, Recherche de cadres supérieurs et de professionnels juridiques. Il œuvre dans le domaine des services professionnels et des ressources humaines depuis 2003, ayant débuté sa carrière chez Willis Towers Watson, firme mondiale de services-conseils. Il siège sur le conseil d'administration d'Hillel Montréal, un organisme à but non lucratif, et est ancien membre du conseil d'administration de la Caisse du Complexe Desjardins (2013-2019). Il est impliqué au Centre Segal des arts de la scène depuis plusieurs années et a été très actif au sein de la Chambre de commerce juive (2011-2015) ainsi que du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (2011-2017). M. Ohayon possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S./Graduate Diploma) en journalisme de l'Université Concordia, et un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>LOUISE POISSANT</p> <p>ÂGE 68 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle a été doyenne de la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2006 à 2015 et professeure d'esthétique et de théorie à l'École des arts visuels et médiatiques de 1989 à 2006 où elle a dirigé le Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM). De 2001 à 2006, elle a dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques, Hexagram-CIAM. Mme Poissant est membre de la Société royale du Canada de même que du conseil d'administration de Savoir Media, Synapse C et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle est auteure de nombreux ouvrages et articles dans le domaine des arts médiatiques publiés au Canada, en France, au Brésil et aux États-Unis. Elle a également siégé au sein des conseils d'administration de la Fondation de l'UQAM et de l'Agora de la danse. Mme Poissant détient un Ph.D. en philosophie de l'Université de Montréal.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>

Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. Le président du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, et de Madame Louise Poissant, qui œuvre pour un organisme du gouvernement du Québec, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Le mandat de Monsieur Pierre Bernier est venu à échéance le 10 août 2019 et celui de Mesdames Sylvie Chagnon et Danielle Laramée le 27 octobre 2019. Conformément aux règles applicables, ces administrateurs continuent de siéger au sein du conseil d'administration jusqu'à ce que le gouvernement décide du renouvellement de leur mandat ou leur remplacement.

En date du 6 mai 2019, Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée par le gouvernement du Québec présidente-directrice générale de la Société pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 5 mai 2024.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à dix-sept (17) reprises au cours de l'année. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement.

Conseil d'administration

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)
ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT)
PIERRE BERNIER, SYLVIE CHAGNON, NANCY CLEMAN, HUGO DELORME, ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS, DANIELLE LARAMÉE, MICHEL OHAYON ET LOUISE POISSANT

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions au cours de l'année, dont une réunion extraordinaire à la suite de la fermeture du complexe de la Place des Arts le 12 mars 2020. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans des dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les opérations de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil. Au cours de la période, le conseil d'administration a procédé à la modification de la Politique d'autorisation de contrats et sa refonte subséquente sous la forme de la nouvelle Politique de gestion contractuelle. Il a aussi revu les résultats du plan d'action annuel 2018-2019 et a examiné le nouveau plan d'action de sa direction pour 2019-2020. Un rapport d'avancement de ce dernier ainsi que de l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2018-2022 au 30 novembre 2019 lui a été présenté. En septembre 2019, les principaux constats et recommandations émanant du rapport de l'Institut de la gouvernance des organismes publics et privés (IGOPP), qui portait sur la gouvernance des sociétés d'états québécoises, lui ont été présentés. Le conseil d'administration a également suivi les processus de dotation des postes de directeur des finances et de l'administration et de directeur des ressources humaines et a procédé à ces nominations. Il a également

approuvé la conclusion de contrats relatifs à l'opération et la maintenance du complexe de la Place des Arts, à la réfection des verrières de l'Esplanade, au remplacement des ascenseurs du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) ainsi qu'à certaines modifications à des contrats en cours dont la prolongation du contrat d'entretien ménager et de services sanitaires du complexe. Il a également approuvé certains mandats de négociation, les états financiers de la Société et le dossier d'affaires du projet de transformation du MACM qui a été soumis au gouvernement du Québec. Il a par ailleurs assuré le suivi du bilan de santé quinquennal de l'ensemble des immeubles et équipements spécialisés du complexe. En ce qui a trait aux travaux en cours sur l'Esplanade et de développement d'activités culturelles sur celle-ci de même que ceux de modernisation des salles de spectacles et des budgets et risques qui y sont rattachés, ils ont été évalués sur une base continue. Le conseil d'administration a également approuvé le régime d'emprunt de la Société pour l'année 2019-2020 qui comprend notamment un montant spécifique de 4,2 M\$ lié à la réfection du corridor métro afin de le rendre accessible universellement.

Les membres du conseil ont aussi participé à une formation le 17 février 2020 portant sur les stratégies de marketing d'affaires et d'utilisation des données, l'évolution du marché du spectacle en Amérique du Nord, la vision de développement du Partenariat du Quartier des spectacles et la vision de la culture à la Ville de Montréal.

Enfin, la réunion extraordinaire du 13 mars 2020 a permis aux administrateurs d'avoir un état des lieux des conséquences de la fermeture du complexe et de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay et de convenir des mesures opérationnelles mise de l'avant par l'équipe de direction au niveau des ressources humaines, des finances et du côté sanitaire en vue de protéger le personnel, les clients, les locataires ainsi que le public.

Comité de vérification et des finances

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE)
PIERRE BERNIER ET NANCY CLEMAN

Le comité de vérification et des finances a tenu trois (3) réunions. Il a assuré un suivi relativement à la modification à la loi constitutive de la Société visant à changer la date de fin d'année de son exercice financier du 31 août au 31 mars, laquelle a été adoptée par l'Assemblée Nationale du Québec le 17 mars 2020. Il a revu le plan d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) pour l'exercice financier 2019-2020 (d'une durée de sept mois) et dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'audit interne triennal, il a rencontré les auditeurs qui ont présenté leur rapport ayant trait au cycle d'activités des revenus de billetterie. Le comité a aussi veillé à ce que la direction assure un suivi des recommandations qui y étaient contenues en plus de proposer au VGQ d'utiliser les rapports d'audit internes réalisés pour leurs travaux. Aussi, il a vu à assurer le respect et un suivi régulier du budget et des résultats prévisionnels et annuels des spectacles présentés en vertu du Programme de production et de diffusion et du Programme d'opportunités de production par la Société et examiné les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour approbation et recommandation au conseil d'administration. Il a aussi échangé avec les représentants du Vérificateur général du Québec sur le contenu du rapport de l'auditeur joint aux états financiers relativement au commentaire et à la réserve y apparaissant.

Une revue régulière des principaux risques affectant la Société a été effectuée avec la direction de même que du plan annuel d'investissement des projets de maintien d'actifs et de résorption du déficit. La planification annuelle des ressources informationnelles (PARI) lui a aussi été soumise pour examen. Le plan d'optimisation des ressources n'a toujours pas été amorcé en 2019-2020 et le début des travaux est prévu pour l'exercice 2020-2021.

Enfin, la direction a présenté au comité un plan de contingence et un tableau des risques reliés à la COVID-19 ainsi que les mesures financières, sanitaires et en ressources humaines visant ses employés, ses producteurs, ses locataires et le public suite à la fermeture de son complexe le 12 mars 2020.

Comité de gouvernance et d'éthique

ÉRIC GOSSELIN (PRÉSIDENT)
SYLVIE CHAGNON ET **NANCY CLEMAN**

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu trois (3) réunions. Le processus d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été revu et certaines modifications ont été apportées à son questionnaire. Les résultats du sondage des administrateurs ont été discutés de même que les pistes d'amélioration qui ont été identifiées. Une nouvelle Politique de gestion contractuelle lui a aussi été soumise pour considération et a été recommandée au conseil d'administration pour approbation. La formation liée à la mise en œuvre de cette nouvelle politique a aussi été discutée. Un projet de refonte du Règlement de gouvernance et régie interne et certaines modifications accessoires à sa politique de gestion contractuelle ont été revus et discutés. Le comité s'est aussi penché sur la formation des administrateurs et préparé leur journée de formation du 17 février 2020 qui a porté sur les stratégies de marketing, l'évolution du marché du spectacle en Amérique du Nord et les visions du Partenariat du Quartier des spectacles et de la Ville de Montréal en matière de culture. Les résultats du sondage de satisfaction liés à cette activité ont été aussi partagés avec le comité.

Comité des ressources humaines

MICHEL OHAYON (PRÉSIDENT)
HUGO DELORME ET **ÉRIC GOSSELIN**

Le comité des ressources humaines a tenu une réunion au cours de la période. Il a examiné la Politique sur l'attribution des billets de spectacles et son application

au sein de la Société. Le projet de marque employeur, visant à dynamiser et actualiser l'image de la Société à titre d'employeur de choix dans le cadre de son processus de dotation et sur le marché, ainsi que son guide de positionnement employeur, ont été présentés. Un état des lieux a été fait sur les négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives et dossiers de ressources humaines a été fait par la direction. Le processus de dotation du poste de directeur des ressources humaines a été examiné de même que l'échéancier relatif au sondage de mobilisation des employés devant se dérouler en février 2020.

Comité exécutif

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)
ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT)
ANNIE DEROME ET
MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Le comité exécutif a tenu trois (3) réunions. À titre de responsable du respect de la Politique de gestion contractuelle et de la procédure d'octroi de ceux-ci, le comité a continué sa vigie dans le cadre de la révision de l'attribution de contrats d'importance qu'il approuve ou recommande pour approbation au conseil d'administration. En particulier, il a approuvé l'octroi de contrats relatifs aux travaux préliminaires au projet de transformation du MACM dont la réfection mécanique des systèmes de ventilation et l'ajout de systèmes de chauffage aux verrières en vue de maintenir les normes muséales ASHRAE de variation de température et d'humidité dans ses salles d'exposition en vue de l'entreposage d'œuvres. Il a validé la priorisation par la direction des travaux de construction faisant partie du budget de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien 2020-2021 et leurs échéanciers et procédé à la revue de son plan d'investissements pour l'année en cours.

Dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19, le comité a autorisé la prolongation du contrat d'entretien du complexe, examiné son effet sur la couverture d'assurances commerciales de la Société et fait un état de lieux, des impacts de cette situation

et des mesures prises par la direction pour protéger les employés et le public. Le comité a été saisi et a approuvé la modification ou le renouvellement des conditions de location prévues dans certains baux locatifs.

Il a aussi revu le projet de rapport de l'auditeur du Vérificateur général du Québec et ses commentaires ainsi que certaines notes à ses états financiers contenus dans son rapport annuel. Le comité a examiné le programme d'appariement aux dons des fondations liées à des sociétés d'État et organismes du portefeuille gouvernemental de la culture et des communications visant à développer des méthodes de diversification de leurs sources de financement et communication. Le comité a aussi été informé de la décision de la Fondation de la Place des Arts de bénéficier de ce programme. Il s'est assuré du respect par la direction des échéanciers prévus dans le cadre de divers projets et de leurs coûts. Il a vu à la finalisation du dossier d'affaires du projet de transformation du MACM avec les diverses parties prenantes.

Comité de planification et de développement

ANNIE DEROME (PRÉSIDENTE)
HUGO DELORME,
MARIE-JOSÉE DESROCHERS ET
LOUISE POISSANT

Le comité de planification et de développement a tenu deux (2) réunions au cours de la période. Les maquettes et contenus du rapport annuel 2018-2019 ont été présentés au comité pour ses commentaires. Un bilan du plan d'action annuel de la direction 2018-2019 ainsi que son plan d'action pour 2019-2020 dans un format complètement remanié lui a été présenté, de même qu'une mise à jour du plan d'action annuel et du plan stratégique en cours.

La totalité des recommandations effectuées par les divers comités ont été adoptées par le conseil. Le rapport sur l'assiduité des administrateurs aux réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'année financière est joint ci-dessous.

Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT
Bernier, Pierre	5/5		2/3			
Chagnon, Sylvie	5/5	3/3				
Cleman, Nancy	5/5	3/3	3/3			
Delorme, Hugo	5/5			1/1		2/2
Derome, Annie	4/5				3/3	2/2
Gosselin, Éric	4/5	3/3		1/1	3/3	
Laramée, Danielle	5/5		3/3			
Laurin, Jean	5/5			1/1	3/3	
Ohayon, Michel	4/5			1/1		
Poissant, Louise	4/5					2/2
Desrochers, Marie-Josée	5/5	3/3	3/3	1/1	3/3	2/2

Direction de la Place des Arts



DE GAUCHE À DROITE : **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA BILLETTERIE, **CARLE POMERLEAU**, DIRECTEUR PAR INTÉRIM DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ (DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 14 OCTOBRE 2019), **CHANTAL AUGER**, DIRECTRICE PAR INTÉRIM DES RESSOURCES HUMAINES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 3 JANVIER 2020), **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION, **MARIE-JOSÉE DESROCHERS**, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE, **NICOLAS POTVIN**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES, **JOANNE LAMOUREUX**, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING, **STEVE BEAUSÉJOUR**, DIRECTEUR DES IMMEUBLES ET DE LA SÉCURITÉ. ABSENTS DE LA PHOTO : **BENOIT BOUCHER**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION (DEPUIS LE 15 OCTOBRE 2019) ET **LUC NADEAU**, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES (DEPUIS LE 16 MARS 2020). PHOTO : ARCHIVES © CAROLINE BERGERON

Comité de direction

Le comité de direction, constitué de la présidente-directrice général et de l'ensemble des directeurs de la Société, s'est réuni à vingt-six (26) reprises au cours de l'année. Il a pour rôle d'examiner les dossiers opérationnels de la Société et les nouvelles initiatives d'affaires en plus d'être un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet d'assurer un suivi sur différents dossiers : l'avancement du plan d'action annuel de la direction, les relations avec les compagnies résidentes et les partenaires d'affaires, les mesures de soutien aux producteurs, de mise en marché et de communication de différentes initiatives, les projets et la programmation, la planification des travaux à venir et en cours, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles, les activités et les priorités de chaque direction.

Au cours de la période, les réunions du comité de direction ont donné lieu à l'examen et à des échanges relativement au plan stratégique 2018-2022 de la Société, à l'arrimage culture-éducation, à la politique culturelle du gouvernement du Québec et son plan d'action, à l'automatisation des stationnements, au programme Art adapté et sa reddition de comptes, à l'installation d'écrans dans les salles et foyers du complexe, aux développements du système de billetterie, à l'élaboration et la tenue d'activités participatives gratuites citoyennes dont l'initiative *Hors les murs*, au changement des uniformes des employés de l'accueil et des bars de même qu'au recyclage et à la réutilisation des anciens uniformes, au projet de réfection de l'Esplanade et celui de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, à la révision du contrat de location de l'Esplanade et de son guide d'utilisation, aux travaux relatifs à la mutualisation des données et à la présence sur les réseaux sociaux, aux initiatives du Printemps écossais et la série de chanson francophone « Carte blanche colorée par... », à la gestion budgétaire et celle liée aux risques institutionnels, à la revue de la politique d'attribution de billets de spectacles, au camp de formation des artistes médiateurs et enseignants et son bilan, à la refonte de la politique de gestion contractuelle, aux travaux du comité santé et sécurité, au projet de marque employeur, au sondage de mobilisation des employés, aux changements d'usages commerciaux du complexe et à la modernisation du corridor métro.

Outre les réunions régulières du comité de direction, les directeurs ont participé à deux sessions de planification les 12 et 29 novembre 2019 aux fins d'élaborer le plan d'action annuel de la Société pour l'exercice 2019-2020.

À compter du mois de février 2020, plusieurs réunions du comité de direction ont porté sur la pandémie du coronavirus (COVID-19). Les enjeux de santé, de sécurité, de ressources humaines et de protection des employés et du public ainsi que ses impacts sur les opérations et les activités de la Société et de ses compagnies résidentes, producteurs, locataires et visiteurs ont été analysés et discutés. La coordination de la mise en œuvre du télétravail pour l'ensemble du personnel de la Société, ainsi que le plan de fonctionnement interne et de communication organisationnelle qui en a découlé, ont été réalisés dans de très courts délais. De même, le comité de direction a mis de l'avant des mesures visant à soutenir les compagnies résidentes, producteurs, locataires et le public comme le report de loyer commercial, le remboursement de dépôts de location et le report sans frais de spectacles ainsi que le remboursement de billets aux spectateurs le désirant.

Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Emploi et qualité de la langue française

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française lors de sa réunion du 17 septembre 2018, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française. Elle n'a pas été révisée depuis. Cette politique, qui vise une organisation de plus de 50 employés, a été diffusée sur le site Intranet de la Société de même qu'auprès de ses partenaires. Un document de « questions et réponses » pour faciliter la compréhension de la politique par les employés de toutes les directions, de même qu'une boîte à outils incluant des ressources en ligne et des offres de perfectionnement, ont été publiés sur le blogue interne des employés. Un comité de la politique linguistique, présidé par la directrice des communications et du marketing, qui est aussi la mandataire de la Société, a été constitué et comprend trois autres membres soit le secrétaire général et directeur des affaires corporatives, le directeur des finances et de l'administration et la directrice des services à la clientèle et de la billetterie. Ce comité s'est rencontré à deux (2) reprises au cours de l'exercice et a discuté des consignes de sécurité au public, des surtitres lors de représentations, de l'utilisation de pictogrammes dans le complexe, des messages diffusés sur les écrans des foyers et des salles et des communications avec les producteurs. La direction des communications et du marketing a veillé à la mise en œuvre de la Politique.

En ce qui a trait à sa programmation en salles et dans son complexe, la Société a continué à mettre de l'avant une stratégie visant à promouvoir la chanson francophone en présentant entre autres la série « Carte blanche colorée par... » animée par Monique Giroux, qui met en vedette des artistes québécois et qui bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et les règlements y afférents. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en préparation.

Cette année, la Société a traité trois demandes d'accès à l'information. Ces demandes ont porté sur le plan de ressources informationnelles 2018-2022, les rapports de dépenses des administrateurs et des données historiques sur les spectacles de la Place des Arts. La dernière demande a été abandonnée, le demandeur n'y ayant pas donné suite.

Nombre total de demandes reçues					3
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais					
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION		
0 à 20 jours	2				
21 à 30 jours					
31 jours et plus (le cas échéant)	1				
TOTAL	3				
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue					
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES	
Acceptée (entièrement)	2				
Partiellement acceptée					
Refusée (entièrement)					
Autres	1				
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable					0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information					0

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté et aucun cas n'a donc été traité. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est en annexe au présent rapport et peut être consulté au : <https://placedesarts.com/fr/gouvernance/codes-dethique>.

Bonis au rendement

Le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision le 24 janvier 2017 (CT 217234) confirmant l'abolition des régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société. Les conditions de travail du personnel d'encadrement ont été modifiées en conséquence par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2017 et ne permettent plus le versement de boni au rendement.

La Société n'a versé aucun boni au cours de l'exercice.

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions. Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

Compte tenu de l'exercice financier écourté, cette rémunération est présentée sur une période de sept mois et également de façon annualisée. La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice à l'un de ses dirigeants.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2019-2020

MOM / PRÉNOM	TITRES	SALAIRE	
		1 ^{er} SEPT 2019 AU 31 MARS 2020	SALAIRE TOTAL ANNUALISÉ ESTIMÉ 1 ^{er} SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020
Desrochers, Marie-Josée	Présidente-directrice générale	94 610 \$	153 431 \$
Cardinal, Clothilde	Directrice, Programmation	94 196 \$	154 936 \$
Potvin, Nicolas	Secrétaire général et directeur des Affaires corporatives	89 438 \$	147 263 \$
Carrier, Esther	Directrice, Services à la clientèle et Billetterie	81 755 \$	132 533 \$
Boucher, Benoit	Directeur, Administration et Finances	72 146 \$	153 263 \$

Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent aux polices d'assurances collectives SSQ et UV assurance. Le régime SSQ assure le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec et couvre les protections d'accident maladie, d'assurance vie, d'assurance salaire et d'assurance voyage. Le régime UV assurance couvre les dirigeants de la Place des Arts pour les protections d'assurance dentaire et pour le programme d'aide aux employés (PAE). Les taux de prime applicables sont déterminés annuellement par les assureurs et reflètent des taux de primes assumés par l'employé et par l'employeur. Les primes payées par l'employeur représentent un montant fixe pour l'assurance accident maladie, l'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés selon la protection choisie. Les primes reflètent un pourcentage pour les protections d'assurance salaire et d'assurance vie.

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de son exercice financier, aux travaux suivants :

- Maintien d'un registre de ses tarifs ;
- Évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés ;
- Détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ * JUSTIFICATION DE L'ÉCART ENTRE NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ET VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2019	IPC	2 891 848	8 454 793	34 %	40 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2019	IPC	1 550 242	1 771 463	88 %	93 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	2 071 395	3 419 394	61 %	65 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	801 091	1 270 702	63 %	75 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	2 624 771	4 599 712	57 %	67 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	579 329	730 751	79 %	92 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				10 518 676	20 246 815	52 %	58 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions**				12 442 443				
Programme de production et de diffusion				737 659				
Programmes d'accessibilité aux arts				59 484				
Services aux producteurs				1 361 167				
Revenus financiers				281 961				
Autres revenus (ristournes de taxes, gain sur disposition d'actifs, etc.)				820 880				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					1 496 493			
Programme d'accessibilité aux arts					938 270			
Coûts récupérés					739 333			
Amortissement et dette reliés au MACM					951 888			
Autres charges (perte à la radiation d'actifs, etc.)					70 323			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				26 222 270	24 443 122			

* Les baisses sont reliées à la diminution de nos spectacles en salle qui sont au nombre de 574, une baisse de 100 spectacles sur cette période de sept mois par rapport à la même période en 2019 et ce, principalement due à la fermeture de nos salles le 12 mars 2020 (82 spectacles en moins en mars).

** Cet élément fait l'objet d'une réserve dans le rapport de l'auditeur indépendant joint aux états financiers.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici les renseignements relatifs aux contrats de services et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.

Renseignements relatifs aux contrats de services

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	1	30 047 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	5	750 327 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	6	780 374 \$

Gestion et contrôle des effectifs (1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020)

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Personnel d'encadrement	13 503		13 503	8
Personnel professionnel	32 450		32 450	18
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	221 572	4 493	226 064	292
Agents de la paix	40 229	4 335	44 564	28
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	307 753	8 828	316 581	345

* En 2019-2020, le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor était de 316 583 heures (174 ETC) et a donc été respecté. Il était de 316 581 heures (174 ETC) en 2018-2019.



L'Opéra de Montréal a donné le coup d'envoi de sa saison avec le classique *Eugène Onéguine*. L'un des couples lyriques les plus en vue du moment, le Québécois Étienne Dupuis et son épouse, la soprano australienne Nicole Car, a transporté le public dans la Russie romantique de Pouchkine avec cette célèbre histoire d'amours perdus.

PHOTO: © YVES RENAUD

OPÉRA

Information financière

Résultats financiers

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 MARS 2020

En raison de la modification de la date de la fin de l'exercice financier de la Société du 31 août au 31 mars et aux fins de la présentation des états financiers audités, les résultats financiers de même que les postes liés au bilan de l'exercice pour la période de sept mois se terminant le 31 mars 2020 ont été comparés à ceux de la période de 12 mois prenant fin le 31 août 2019. Les postes des revenus et des charges du présent exercice financier de sept mois ont été comparés à ceux pour la période précédente de sept mois se terminant le 31 mars 2019.

Incidences financières de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie en raison du nouveau coronavirus (COVID-19). Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé l'interdiction de rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes et a déclaré le lendemain l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois, limitant les activités économiques permises aux services jugés essentiels. Ainsi, à compter de cette annonce et jusqu'à la fin de son exercice financier, la Société a dû suspendre ses opérations et annuler ou reporter l'ensemble de ses événements.

Excédent de l'exercice

Pour l'exercice financier de sept mois terminé le 31 mars 2020, la Société a enregistré un excédent de 1 779 148 \$, comparativement à un excédent réalisé durant l'exercice précédent de 12 mois terminé le 31 août 2019 de 1 300 526 \$ et un excédent budgété de 12 mois au 31 août 2020 de 1 891 532 \$. N'eût été de l'obligation pour la Société de comptabiliser les revenus de subvention du gouvernement conformément à la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre s-37.01)*, la Société présenterait, selon le Chapitre SP 3410 Paiements de transfert, un déficit de 922 720 \$ pour la période de sept mois alors qu'elle a réalisé lors de l'exercice précédent se terminant le 31 août 2019 un excédent de 106 188 \$.

Revenus

Revenus autonomes

Les revenus autonomes de la Société ont diminué de 9,7 % (1,5 M\$) par rapport à 2019. Cette baisse est reliée à la diminution de nos spectacles en salle qui sont au nombre de 574, une baisse de 100 spectacles sur cette période de sept mois par rapport à la même période en 2019 et ce, principalement causée par à la fermeture de nos salles le 12 mars 2020 (82 spectacles en mars). La ventilation des baisses de nos différents revenus autonomes est fournie ci-dessous.

- Les revenus de location de base et variable de nos salles ont diminué de 5,0 %.
- Les services auxiliaires ont diminué de 5,6 %. La diminution s'explique par une forte baisse des revenus de stationnement et de bars.
- Les revenus de billetterie ont diminué de 14,4 % (576 k\$). La diminution s'explique par l'annulation et le report de plusieurs spectacles ayant entraîné de nombreux remboursements de billets et des frais de services de la Société. Cette dernière a donc été privée des revenus de billetterie que constituent ces frais de services.
- Les revenus de location commerciale sont en hausse de 3,8 % en raison du paiement de loyers additionnels liés au chiffre d'affaires de nos partenaires pour l'exercice financier précédent.
- Les services aux producteurs ont diminué de 3,0 %.

Les autres revenus, après exclusion du gain sur disposition de l'actif net de La Distinction en 2019 de 430 000 \$, sont en baisse de 8,8 %. Une partie de cet écart est causée par la terminaison de l'entente de vente de vapeur avec un immeuble voisin.

Subventions

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 12 021 317 \$. La subvention de fonctionnement versée pendant l'exercice financier s'élève à 1 009 545 \$ et elle inclut des montants additionnels pour certains projets spécifiques faisant l'objet du Plan d'action gouvernemental en culture. Ces subventions représentent 6,8 % des revenus affectés aux activités de fonctionnement de la Société pour la période de sept mois clos le 31 mars 2020 comparativement à 7,4 %

pour la même période en 2019. En contrepartie, les revenus autonomes représentent donc 93,2 %. Les subventions du gouvernement pour les immobilisations s'élèvent à 11 011 772 \$. De plus, la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre du réaménagement de l'Esplanade, de la rénovation des toitures de la salle Wilfrid-Pelletier, du projet de réaménagement du corridor métro ainsi que divers travaux préliminaires de mise à niveau pour le MACM en vue de la réalisation de son projet de transformation.

Charges

L'augmentation des salaires et avantages sociaux s'explique par le fait que la fermeture de la fin d'exercice du 31 mars 2020 a entraîné la comptabilisation des banques de maladies et vacances à payer qui n'ont été comptabilisées en 2019 qu'à la fin de l'exercice au 31 août 2019.

Les coûts d'exploitation des spectacles ont diminué de 6,1 %. La diminution s'explique par la fermeture des salles et du complexe pendant la pandémie et une diminution des productions Place des Arts.

La charge d'entretien et réparations des immeubles est en hausse de 18,8 % (470 k\$) en raison d'une augmentation des dépenses non-capitalisables liées à la mise à niveau des chaudières et des systèmes de ventilation en prévision des travaux de modernisation et d'agrandissement du MACM.

Les coûts d'énergie ont diminué de 7,6 % (110 k\$) en raison de conditions climatiques clémentes au cours de l'hiver et des mesures d'efficacité énergétique qui ont été mises en place.

La charge des achats, entretien et réparation d'équipements a connu une hausse de 42,7 % (166 k\$). Nous avons procédé à des travaux de nettoyage des sièges, d'entretien des pianos et d'inspections et de mises à niveau des équipements scéniques. Une autre partie de la variation s'explique par l'achat de divers équipements de sécurité et produits nettoyants afin de respecter les nouvelles règles sanitaires.

Les charges des services professionnels ont diminué de 13,3 % (179 k\$) en raison d'une baisse des cachets d'artistes et des honoraires pour les productions Place des Arts.

Les charges des communications n'ont connu aucune variation.

Excédent cumulé à la fin d'exercice

Au 31 mars 2020, l'excédent cumulé de la Société est de 13 561 691 \$ alors qu'il était de 11 782 543 \$ à la fin de l'exercice précédent au 31 août 2019, soit une variation de 15,1 % (1 779 148 \$).

Service de la dette

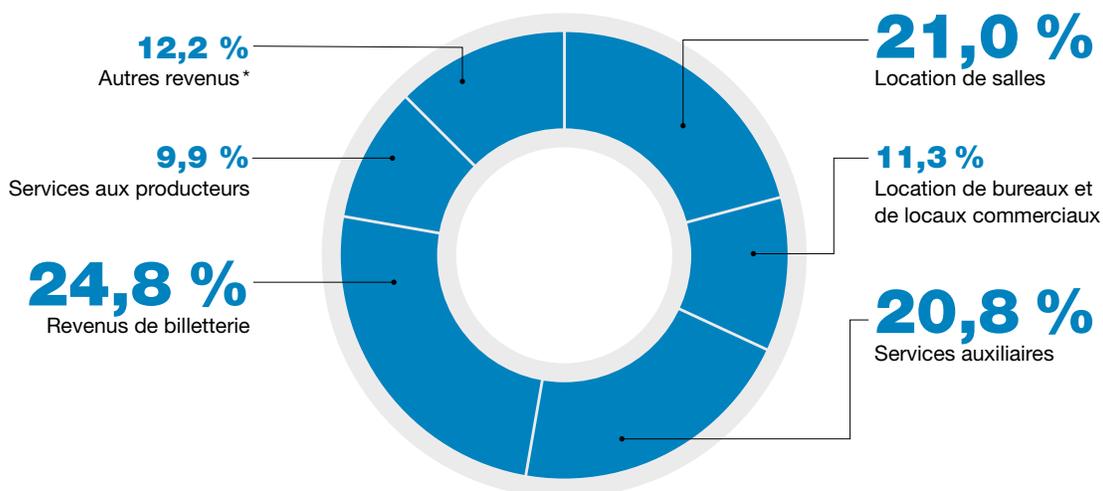
La dette à long terme de la Société au 31 mars 2020 s'élève à 92 776 990 \$ comparativement à 101 118 002 \$ à la fin de l'exercice précédent au 31 août 2019, une baisse de 8,2 % (8 341 012 \$).

Cette dette à long terme est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital à la suite de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Elles sont comptabilisées durant l'année où elles ont été votées.

Maintien de l'actif

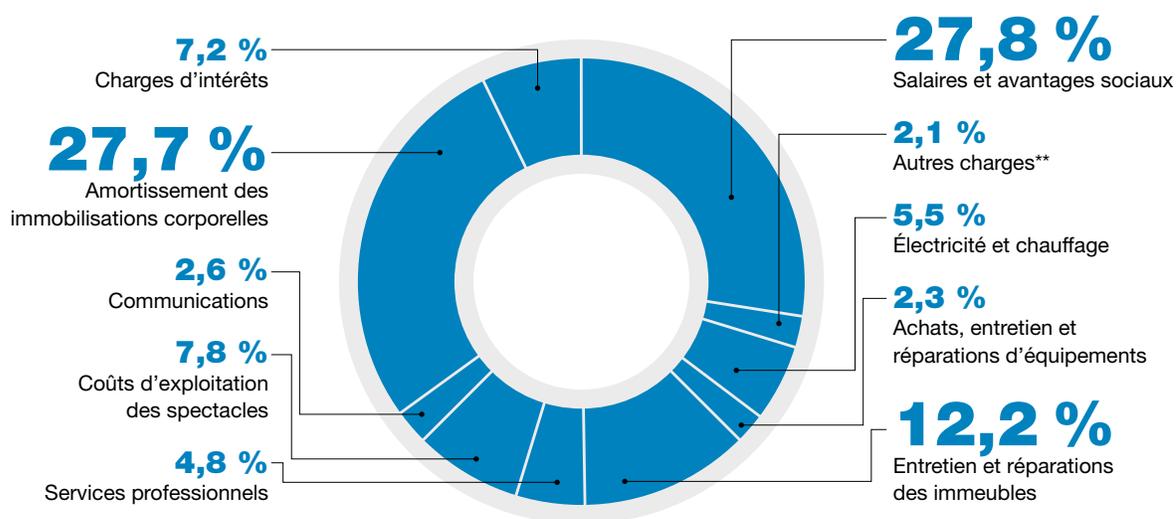
Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionnement et a procédé à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice financier de sept mois, les investissements en immobilisations totalisent 5 143 229 \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent de 12 mois clos le 31 août 2019 (15 082 827 \$).

Répartition des revenus autonomes



* Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et revenus divers.

Répartition des charges



** Administration générale, assurances, taxes, perte à la radiation d'immobilisations corporelles et autres charges.



LA TROUPE MONTRÉALAISE BOLLYWOOD BLAST A OFFERT UNE SOIRÉE DE DANSE INDIENNE BOLLYWOOD SUR L'ESPLANADE, DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT HORS LES MURS EN SEPTEMBRE.
PHOTO : © LEONARDO KAHN

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des finances dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
Présidente-directrice générale



BENOIT BOUCHER
Directeur, Finances et administration

Montréal, le 13 juillet 2020

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice de sept mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de sept mois clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société n'a pas comptabilisé au 31 mars 2020 et au 31 août 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
État de la situation financière		
Subventions à recevoir	116 400 778	120 617 511
Subventions reportées du gouvernement du Québec	121 765 881	123 280 746
Dette nette	5 365 103	2 663 235
Excédent cumulé	(5 365 103)	(2 663 235)
	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
État des résultats		
Subventions	(9 199 804)	(12 095 456)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	6 497 936	10 901 118
Excédent de l'exercice	(2 701 868)	(1 194 338)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice de sept mois clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA

MARC-ANTOINE DAOUST, CPA AUDITEUR, CA
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 13 juillet 2020

État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE DE 7 MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

	31 AOÛT 2020 Budget (12 mois)	31 MARS 2020 Réel (7 mois)	31 AOÛT 2019 Réel (12 mois)
REVENUS			
Subventions (note 3)	19 254 028 \$	12 021 317 \$	17 422 751 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 8)	548 158	421 126	1 343 958
Location de salles	5 386 781	2 891 848	5 055 459
Services auxiliaires	5 205 000	2 872 486	5 123 000
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 670 699	1 550 242	2 595 489
Revenus de billetterie	5 808 478	3 421 914	5 256 050
Services aux producteurs	1 995 908	1 361 167	2 356 974
Autres revenus (note 4)	3 157 214	1 682 170	3 198 246
	44 026 266	26 222 270	42 351 927
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	10 739 524	6 799 611	10 810 746
Entretien et réparations des immeubles	5 147 660	2 971 374	4 905 961
Électricité et chauffage	2 759 000	1 336 491	2 737 219
Achats, entretien et réparations d'équipements	910 106	555 789	676 665
Services professionnels	1 960 175	1 168 166	1 810 037
Communications	1 118 858	635 777	1 016 014
Coûts d'exploitation des spectacles	3 656 831	1 905 313	3 269 456
Administration générale	240 380	110 705	200 709
Assurances et taxes	328 500	193 960	283 987
Charges d'intérêts	2 909 542	1 758 472	2 995 512
Amortissement des immobilisations corporelles	12 047 332	6 777 170	11 500 358
Contribution à la Fondation de la Place des Arts		-	500 000
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		70 323	22 269
Autres charges	316 826	159 971	322 468
	42 134 734	24 443 122	41 051 401
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	1 891 532	1 779 148	1 300 526
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	11 782 543	11 782 543	10 482 017
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	13 674 075 \$	13 561 691 \$	11 782 543 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2020

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	21 506 079 \$	17 276 957 \$
Créances (note 5)	1 695 785	1 455 933
Subventions à recevoir	171 282	282 288
Stocks destinés à la revente	82 068	70 443
	23 455 214	19 085 621
PASSIFS		
Dépôts - Locations et ventes de billets (note 6)	10 929 685	10 660 848
Charges à payer et frais courus (note 7)	10 452 719	8 216 944
Intérêts courus à payer	336 040	908 030
Emprunts (note 8)	24 799 258	16 881 840
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	18 069 835	18 290 959
Dette à long terme (note 10)	92 776 990	101 118 002
	157 364 527	156 076 623
DETTE NETTE	(133 909 313)	(136 991 002)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	146 889 806	148 594 070
Charges payées d'avance	533 628	143 506
Coûts reportés des productions	47 570	35 969
	147 471 004	148 773 545
EXCÉDENT CUMULÉ	13 561 691 \$	11 782 543 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 13)

DROITS CONTRACTUELS (note 14)

ÉVENTUALITÉS (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



JEAN LAURIN
Président du conseil d'administration



DANIELLE LARAMÉE
Présidente du comité de vérification et des finances

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE DE 7 MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

	31 AOÛT 2020 Budget (12 mois)	31 MARS 2020 Réel (7 mois)	31 AOÛT 2019 Réel (12 mois)
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	1 891 532 \$	1 779 148 \$	1 300 526 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(5 143 229)	(15 082 827)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 047 332	6 777 170	11 500 358
Radiations d'immobilisations corporelles		70 323	22 269
	12 047 332	1 704 264	(3 560 200)
Acquisition des charges payées d'avance		(744 541)	(1 009 450)
Utilisation des charges payées d'avance		354 419	1 012 004
Acquisition des coûts reportés des productions		(341 669)	(614 313)
Utilisation des coûts reportés des productions		330 068	627 550
	-	(401 723)	15 791
Diminution (Augmentation) de la dette nette	13 938 864	3 081 689	(2 243 883)
Dette nette au début de l'exercice	(136 991 002)	(136 991 002)	(134 747 119)
Dette nette à la fin de l'exercice	(123 052 138) \$	(133 909 313) \$	(136 991 002) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE DE 7 MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

	31 MARS 2020 Réal (7 mois)	31 AOÛT 2019 Réal (12 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 779 148 \$	1 300 526 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement relatif au remboursement de la dette	(8 789 989)	(12 702 850)
Amortissement des immobilisations corporelles	6 777 170	11 500 358
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(421 126)	(1 343 958)
Ajustement pour l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	98 977	113 431
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	70 323	22 269
	(485 497)	(1 110 224)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(239 852)	(122 505)
Subventions à recevoir	111 006	(66 674)
Stocks destinés à la revente	(11 625)	(18 473)
Actifs destinés à la vente	-	70 050
Dépôts - Locations et ventes de billets	268 837	2 786 642
Charges à payer et frais courus	3 614 037	1 438 747
Intérêts courus à payer	(571 990)	231 463
Subventions reportées du gouvernement du Québec	200 002	625 000
Charges payées d'avance	(390 122)	2 554
Coûts reportés des productions	(11 601)	13 237
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 483 195	3 849 817
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(6 521 491)	(14 302 164)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	350 000	23 583 100
Variation nette des emprunts	7 917 418	(9 387 634)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 267 418	14 195 466
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	4 229 122	3 743 119
Trésorerie au début de l'exercice	17 276 957	13 533 838
Trésorerie à la fin de l'exercice	21 506 079 \$	17 276 957 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	152 562 \$	499 978 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	281 961 \$	452 363 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2020

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Changement de date de fin de l'exercice financier

L'article 170 de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016, du 28 mars 2017, du 27 mars 2018 et du 21 mars 2019* (RLRQ, 2020, c.5), sanctionnée et entrée en vigueur le 17 mars 2020, est venu modifier l'article 25 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (R.L.R.Q., ch.S-11.03), prévoyant désormais que l'exercice financier de la Société se termine le 31 mars chaque année.

Données budgétaires

Au moment où le Conseil d'administration de la Société a approuvé les données budgétaires de l'exercice de 12 mois clos le 31 août 2020, la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016, du 28 mars 2017, du 27 mars 2018 et du 21 mars 2019* (RLRQ, 2020, c.5) modifiant la fin d'année financière de la Société n'avait pas encore été votée par l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi les données budgétaires présentées à l'état des résultats et de l'excédent cumulé et à l'état de la variation de la dette nette diffèrent des données réelles puisque l'exercice fût réduit à sept mois.

Incidences financières de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale en raison du nouveau coronavirus (COVID-19). Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé l'interdiction de rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes et a déclaré le lendemain l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois, limitant les activités économiques permises aux services jugés essentiels. Ainsi, à compter de cette annonce jusqu'à la fin de son exercice financier, la Société a dû suspendre ses opérations et annuler ou reporter l'ensemble de ses événements.

La direction estime que les impacts économiques défavorables découlant de la pandémie de même que le maintien de mesures et de restrictions de santé publique en vigueur au niveau local, provincial, national et mondial qui ne permettent pas une reprise complète des activités artistiques et commerciales de la Société, pourraient aussi affecter de façon importante les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice 2020-2021.

Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

Au cours de l'exercice de 7 mois clos le 31 mars 2020, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instrumentes financiers

La trésorerie, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires et avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

Congés de maladie et de vacances à payer

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés de maladie accumulés seront pris ou versés et que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes inter-employeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 40 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours de laquelle elles sont acquises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

03 SUBVENTIONS

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
Subvention du ministère de la Culture et des Communications		
- Fonctionnement	1 009 545 \$	2 085 700 \$
- Immobilisations	11 011 772	15 337 051
	12 021 317 \$	17 422 751 \$

04 AUTRES REVENUS

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
Ristourne de taxes	548 490 \$	960 366 \$
Vente d'énergie	277 277	617 926
Commandites et publicité	302 052	411 545
Revenus financiers	281 961	452 363
Gain sur disposition d'actifs destinés à la vente	-	429 950
Revenus divers	272 390	326 096
	1 682 170 \$	3 198 246 \$

05 CRÉANCES

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Débiteurs	1 662 207 \$	1 455 933 \$
Taxes à la consommation à recevoir	33 578	-
	1 695 785 \$	1 455 933 \$

06 DÉPÔTS - LOCATIONS ET VENTES DE BILLETS

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Ventes de billets perçues d'avance	8 570 345 \$	8 149 661 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	2 163 205	2 092 427
Dépôts de location et autres	196 135	418 760
	10 929 685 \$	10 660 848 \$

07 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Créditeurs et frais courus	8 823 965 \$	7 132 147 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	207 375	96 218
Charges sociales à payer	439 444	268 009
Congés de maladie à payer	230 773	151 076
Congés de vacances à payer	751 162	563 466
Taxes à la consommation à payer	-	6 028
	10 452 719 \$	8 216 944 \$

08 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 30 octobre 2019 (2019: 20 mars 2019), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2020 (2019: octobre 2019), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 49 424 363 \$ (2019: 50 287 703 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2020 et au 31 août 2019.

Au 31 mars 2020, la Société a des emprunts à court terme de 24 799 258 \$ (2019: 16 881 840 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux de 1,24 % (2019: 1,95 %), renouvelable mensuellement, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

09 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
Solde au début de l'exercice	18 290 959 \$	19 009 917 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	200 002	625 000
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(421 126)	(1 343 958)
Solde à la fin de l'exercice	18 069 835 \$	18 290 959 \$

10 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné:

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	14 114 733 \$	15 679 700 \$
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	11 447 815 \$	12 712 540
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	6 264 423 \$	7 043 053
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	10 706 528 \$	12 038 140
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	4 273 972 \$	4 881 371
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	21 458 578 \$	21 443 483
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	5 908 551 \$	5 904 358
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	3 918 602 \$	4 894 804
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	5 154 311 \$	6 438 656
2,69 % remboursable par versements annuels en capital de 15 065 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2023	45 020 \$	59 971
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	7 831 879 \$	8 480 907
4,27 % remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015 et dont le solde est refinancé à un taux de 1,58% remboursable par versements annuels en capital de 172 223 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	171 948 \$	343 897
4,94 % remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	357 634 \$	357 634
3,71 % remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	843 072 \$	839 488
1,85 % remboursable par versements annuels en capital de 70 168 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2024	279 924 \$	-
	92 776 990 \$	101 118 002 \$

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2021	14 062 654 \$
2022	12 687 933
2023	18 579 171
2024	12 018 286
2025	9 672 731
2026 et les suivants	26 199 872
	93 220 647 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 8 789 989 \$ (2019: 12 702 850 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	31 MARS 2020 TOTAL	31 AOÛT 2019 TOTAL
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	145 128 042 \$	180 374 966 \$	9 828 195 \$	509 035 \$	1 245 645 \$	1 420 033 \$	3 707 860 \$	349 936 724 \$	338 917 541 \$
Acquisitions	–	1 543 477	2 984 764	197 823	15 467	140 750	65 194	195 754	5 143 229	15 082 827
Radiations	–	(1 770 041)	(66 236)	(5 749)	(99 495)	(101 498)	(18 271)	–	(2 061 290)	(4 063 644)
Solde de clôture	7 722 948	144 901 478	183 293 494	10 020 269	425 007	1 284 897	1 466 956	3 903 614	353 018 663	349 936 724
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	–	72 915 160	121 951 332	2 758 903	245 656	717 610	664 764	2 089 229	201 342 654	193 883 671
Amortissement de l'exercice	–	1 678 790	4 223 579	372 638	23 886	55 937	138 179	284 161	6 777 170	11 500 358
Incidences des radiations	–	(1 770 212)	(221)	(5 749)	(99 495)	(97 019)	(18 271)	–	(1 990 967)	(4 041 375)
Solde de clôture	–	72 823 738	126 174 690	3 125 792	170 047	676 528	784 672	2 373 390	206 128 857	201 342 654
Valeur comptable nette – 31 mars 2020	7 722 948 \$	72 077 740 \$	57 118 804 \$	6 894 477 \$	254 960 \$	608 369 \$	682 284 \$	1 530 224 \$	146 889 806 \$	
Valeur comptable nette – 31 août 2019	7 722 948 \$	72 212 882 \$	58 423 634 \$	7 069 292 \$	263 379 \$	528 035 \$	755 269 \$	1 618 631 \$	148 594 070 \$	

Parmi les acquisitions, un montant de 1 711 342 \$ (2019: 3 089 604 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais cours. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 10 551 013 \$ (2019: 14 237 368 \$), constituées de 1 496 630 \$ (2019: 6 530 355 \$) en bâtisses, 8 799 035 \$ (2019: 7 370 661 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 73 878 \$ (2019: 0 \$) en équipement et accessoires de scène, 50 668 \$ (2019: 180 733 \$) en autres équipements, 2 835 \$ (2019: 0 \$) en matériel informatique, ainsi que 127 967 \$ (2019: 155 619 \$) en logiciels informatiques.

12 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimée à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice de 7 mois clos le 31 mars 2020 s'élèvent à 395 473 \$ (2019: 649 984 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevé à 11 090 \$ au cours de l'exercice de 7 mois terminé le 31 mars 2020 (2019: 17 436 \$).

13 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2021 pour des biens et services d'entretien de sécurité et d'informatique pour un montant total de 43 762 \$ (2019: 85 230 \$).

Les versements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	31 MARS 2020
2021	43 762
	43 762 \$

14 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2035 pour des services de location de bureaux, locaux commerciaux et espaces de stationnement à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service sans échéance avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2021, 2022 et 2023 incluent respectivement un montant de 1 051 272 \$, 1 071 246 \$ et 89 970 \$ reliés à cette entente.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	2 790 783 \$
2022	2 451 046
2023	1 443 321
2024	1 306 401
2025	1 069 072
2026 et les suivants	4 935 558
	13 996 181 \$

Au 31 août 2019, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 14 370 453 \$.

15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des débiteurs et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est la suivante :

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Trésorerie	21 506 079 \$	17 276 957 \$
Débiteurs	1 662 207	1 455 933
Subventions à recevoir	171 282	282 288
	23 339 568 \$	19 015 178 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2020 et au 31 août 2019, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses débiteurs est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 264 522 \$ (2019 : 111 926 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 mars 2020, aucune provision (2019 : 52 933 \$) pour mauvaises créances n'a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2020. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 mars 2020

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	8 570 345 \$	– \$	– \$	8 570 345 \$
Créditeurs et frais courus	8 823 965	–	–	8 823 965 \$
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 189 310	–	–	1 189 310 \$
Intérêts courus à payer	336 040	–	–	336 040 \$
Emprunts	24 799 258	–	–	24 799 258 \$
Dette à long terme	16 337 788	58 457 806	27 422 921	102 218 515 \$
	60 056 706 \$	58 457 806 \$	27 422 921 \$	145 937 433 \$

Au 31 août 2019

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	8 149 661 \$	– \$	– \$	8 149 661 \$
Créditeurs et frais courus	7 132 147	–	–	7 132 147 \$
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	810 760	–	–	810 760 \$
Intérêts courus à payer	908 030	–	–	908 030 \$
Emprunts	16 881 840	–	–	16 881 840 \$
Dette à long terme	16 460 586	62 467 243	33 745 457	112 673 286 \$
	50 343 024 \$	62 467 243 \$	33 745 457 \$	146 555 724 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus financiers que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus financiers pour l'exercice de 7 mois clos le 31 mars sont de 281 961 \$ (452 363 \$ en 2019). Si les taux d'intérêt pour les exercices clos le 31 mars 2020 et 31 août 2019 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables demeurerées constantes, les revenus financiers pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

16 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

18 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

DANSE

Les Grands Ballets Canadiens ont offert une interprétation exceptionnelle de *Carmina Burana* de Carl Orff, revisitée par le chorégraphe roumain Edward Clug. Plus de 150 artistes étaient réunis sur scène pour rendre hommage à cette œuvre puissante du 20^e siècle: 40 danseurs, 70 musiciens, 40 choristes et 3 chanteurs solistes renommés.

PHOTO: © SASHA ONYSHCHENKO



Annexes

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants

PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

CHAPITRE I

DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

« **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement ;

« **Code** » : désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal ;

« **Comité d'éthique** » : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* ;

« **Conflit d'intérêts** » : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code ;

« **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société ;

« **Dirigeant** » : désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général ;

« **Entreprise** » : signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services ;

« **Information confidentielle** » : signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe ;

« **Loi** » : désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4) ;

« **Personne liée** » : désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption ;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liées ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre ;

« **Premier Dirigeant** » : désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants ;

« **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ;

« **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre ;

« **Secrétaire général** » : désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil ;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** » : désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la *Loi*, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

CHAPITRE III

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la *Loi*, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.
15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

- 19.** Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

- 20.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 21.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 22.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 23.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 24.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 25.** Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 26.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 27.** La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :
- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
 - suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un ;
 - suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu ; ou
 - suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
- 28.** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après :
- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion ;
 - avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée ; ou
 - être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 29.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
- 30.** Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.
- 31.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 32.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :
- le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ; et
 - le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier ;
 - à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

33. Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.

34. Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.

35. L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.

36. Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.

37. L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

SECTION III – DISPENSES

38. Le présent Code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale ;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs ; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

CHAPITRE V

APPLICATION DU CODE

39. Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

40. Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.

41. Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.

42. Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.

43. Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la *Loi* et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.

44. Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.

45. Le Comité d'éthique doit :

- a) réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation ;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code ;
- c) assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code ;
- d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique ;
- e) traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code ;
- f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

46. Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

47. Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la *Loi* ou le tribunal l'exige.

48. Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

49. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'Information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- b) la description de la violation ;
- c) la date ou la période de survenance de la violation ;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

50. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
51. Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
52. Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
53. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes :
 - a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil ;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

CHAPITRE VI

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

54. S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la *Loi*, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :
 - a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement ;
 - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
55. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.

L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
56. Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
57. L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
58. Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

CHAPITRE VII

ENTRÉE EN VIGUEUR

59. Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

ANNEXE 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») :

1. Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général :
 - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance ;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné ;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
2. En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
3. Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
4. Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
5. La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

ANNEXE 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

Suivi des actions / Plan d'action de développement durable

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

ACTION 1 Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles		
Indicateurs 1. Nombre de formations organisées par année 2. Niveau atteint des certifications BOMA BEST et ICI on recycle + 3. Taux de diversion des matières résiduelles (MR) par année	Cibles 1. Au moins une action formative par année 2. Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI on recycle + Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST 3. Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020)	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. NON ATTEINTE – Débuté
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. Formation BOMA sur la qualité de l'air intérieur selon la certification BOMA BEST 2. Certification BOMA BEST toujours en vigueur (niveau OR atteint en 2017), attestation ICI on recycle + à renouveler 3. 54 % (dernière caractérisation datant de 2016) – Une nouvelle caractérisation était prévue en mars 2020 et a dû être repoussée.		

ACTION 2 Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transports collectifs et actifs par les employés		
Indicateurs 1. Nombre d'employés ayant une clé Bixi 2. Nombre d'employés utilisant le transport actif (vélo, marche, patins à roues alignées) 3. Nombre d'espaces de stationnement à vélo (intérieurs et extérieurs) 4. Nombres d'employés utilisant le transport en commun 5. Nombre de clés Bixi laissées à la réception pour les employés 6. Valeur (\$) des incitatifs offerts aux employés pour le transport actif et collectif annuellement	Cibles 1. n.d. 2. n.d. 3. Au moins 80 places de stationnement à vélo 4. n.d. 5. Avoir en tout temps deux clés Bixi à la réception 6. Mettre en place trois mesures incitatives ou de valorisation par année	Résultats 1. NON ATTEINTE – Non débuté 2. NON ATTEINTE – Non débuté 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 4. NON ATTEINTE – Non débuté 5. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 6. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. Information non disponible 2. Information non disponible 3. 56 places extérieures et 44 intérieures sur le site 4. Information non disponible 5. Deux clés Bixi disponibles en tout temps 6. OPUS+ profite à plus de 10 % des employés. Rabais pour la carte OPUS à l'année (15 %)		

ACTION 3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments		
Indicateur • Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par année	Cible • Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015	Résultat • ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : • Réduction de 10 % pour 2018-2019. Les chiffres pour 2019-2020 ne sont pas disponibles.		

ACTION 4 Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation qui est valorisé 	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction 	<ul style="list-style-type: none"> NON ATTEINTE – Débuté
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ul style="list-style-type: none"> La politique de développement durable a été ajoutée à tous les appels d'offres. 		

ACTION 5 Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Pourcentage d'événements écoresponsables internes organisés par année Réduire l'offre de bouteilles d'eau à usage unique Réduire la consommation de programmes de spectacle dans les salles Nombre d'événements classifiés selon la norme BNQ9700-253 par année Approvisionnement écoresponsable 	<ol style="list-style-type: none"> 80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par la PDA Production réduite du nombre de programmes et promouvoir la réutilisation des programmes de spectacle Mettre en place des conditions favorisant la tenue de ce type d'événements Changements pour des produits plus écoresponsables pour la vente au public dans nos bars 	<ol style="list-style-type: none"> NON ATTEINTE – Débuté ATTEINTE – Avant ou à la date prévue ATTEINTE – Avant ou à la date prévue NON ATTEINTE – Non débuté ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> 574 spectacles écoresponsables sur 914 événements (63 %) Utilisation de pichets d'eau et verres réutilisables lors de 90 % des réunions internes Aucune production de programme (événements internes) – Recyclage (événements externes) Pas d'événement classifié 4 selon la norme Élimination des verres en plastique et des pailles dans les bars. Serviettes jetables en papier recyclé 		

ACTION 6 Augmenter les acquisitions écoresponsables		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Adoption d'un guide d'approvisionnement Nombre de rencontres annuelles sur les approvisionnements responsables Nombre de formations offertes 	<ol style="list-style-type: none"> Adoption en 2020 Deux rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité 	<ol style="list-style-type: none"> NON ATTEINTE – Non débuté NON ATTEINTE – Non débuté NON ATTEINTE – Non débuté
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> Un guide d'approvisionnement doit être créé, mais le processus n'a pas débuté. Aucune réunion officielle n'a eu lieu. Aucune formation n'a eu lieu. 		

Objectif 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

ACTION 7 Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de programmes et projets évalués selon les principes de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un projet par année 	<ul style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ul style="list-style-type: none"> Le projet Divers Travaux Mécaniques du Musée d'art contemporain a été évalué selon les 16 principes de développement durable. 		

Objectif 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 8 Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Nombre de réunions du comité d'action en développement durable par année Nombre d'employés sensibilisés par année Nombre d'heures de formation offertes aux employés par année 	<ol style="list-style-type: none"> Deux réunions du comité vert par année 30 % des employés Un minimum d'une activité par année 	<ol style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue ATTEINTE – Avant ou à la date prévue ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> Une réunion du comité vert entre septembre 2019 et mars 2020. 100 % des employés ont été sensibilisés. Une formation en économie circulaire suivie par l'officière en Développement Durable. 		

ACTION 9 S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publics et à l'extérieur de l'administration publique		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Nombre de réunions du comité de développement durable PDA – locataires Nombre de communications réalisées auprès des parties prenantes externes 	<ol style="list-style-type: none"> Au moins une réunion avec les locataires par année Au moins une campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de la PDA 	<ol style="list-style-type: none"> NON ATTEINTE – Non débuté ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> Aucune réunion n'a eu lieu. Compostage : des réunions ont eu lieu avec chaque résident/locataire. 		

Objectif 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

ACTION 10 Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Adoption du programme de mise en valeur des œuvres Nombre d'œuvres numériques produites sur la mosaïque d'écrans 	<ol style="list-style-type: none"> 100 % des œuvres d'art dans les foyers de la salle Wilfrid-Pelletier Au moins une œuvre d'art numérique par année 	<ol style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> Toutes les œuvres d'art des foyers de la salle Wilfrid-Pelletier ont été mises en valeur. Deux œuvres ont été présentées sur la mosaïque d'écrans de l'espace public. 		

ACTION 11 Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'artistes de la relève par année 2. Nombre de projets d'artistes issus de la diversité ou des Premières Nations par année 3. Nombre d'artistes accueillis en résidence par année 4. Nombre de projets de coproduction par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Deux artistes de la relève par année 2. Deux projets de diversité par année 3. Quatre artistes en résidence par année 4. Une coproduction par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 4. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Près de 20 artistes de la relève 2. 43 projets 3. 560 artistes accueillis en résidence 4. Deux projets en coproduction 		

ACTION 12 Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de participants aux événements offerts à l'Espace culturel par année 2. Nombres de clients dans la série Place des Arts junior par année 3. Participants à la salle d'exposition 4. Nombre de spectacles dans la série Place des Arts junior par année 5. Nombre d'événements gratuits sur la place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme par année 6. Nombre d'expositions 	<ol style="list-style-type: none"> 1. n.d. 2. n.d. 3. n.d. 4. 10 spectacles de la série Place des Arts junior par année 5. 150 événements dans l'Espace culturel par année 6. Moyenne d'une exposition produite par la PDA par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 4. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 5. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 6. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. 16 555 participants dans l'Espace culturel et sur l'Esplanade 2. 5 791 clients 3. 39 721 participants 4. 11 spectacles jeunesse de la série Place des Arts junior 5. 161 événements 6. Deux expositions produites par la PDA 		

ACTION 13 Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de coproductions et de spectacles déployés ailleurs au Québec et à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> • Une coproduction par année 	<ul style="list-style-type: none"> • ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ul style="list-style-type: none"> • Quatre coproductions 		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

Objectif 2.1

Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables (Activité incontournable 4)

ACTION 14 Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable		
Indicateurs 1. Pourcentage des appels d'offres ayant au moins un critère d'analyse en développement durable (DD) 2. Pourcentage des appels d'offres ayant au moins cinq critères d'analyse en DD	Cibles 1. 100 % des appels d'offres avec un critère d'analyse 2. Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum cinq critères d'analyse	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. NON ATTEINTE – Débuté
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. 100 % des appels d'offres ont un critère d'analyse DD. 2. Tous les appels d'offres font référence au DD, mais les critères sont à revoir.		

Objectif 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables

ACTION 15 Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable		
Indicateurs 1. Nombre de communications diffusées au grand public par année 2. Nombre de billets électroniques vendus par année versus le nombre de billets papier 3. Nombre de calendriers de la PDA imprimés par année	Cibles 1. Deux communications au grand public par année 2. Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020 3. Élimination des calendriers	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. NON ATTEINTE – Débuté 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. Des communications sont faites pour encourager l'utilisation de billets électroniques. 2. Augmentation de l'utilisation du billet mobile qui représente 17,5 % de l'émission globale des billets 2019-2020. 3. Aucun calendrier imprimé pour les productions de la PDA.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif 3.1

Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée

ACTION 16 Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté		
Indicateurs 1. Retombées économiques des événements dans la région 2. Nombre d'événements tenus sur le site	Cibles 1. n.d. 2. Un minimum de 16 événements par année	Résultat 1. NON ATTEINTE – Non débuté 2. NON ATTEINTE – Débuté
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. Information non disponible 2. Pas d'événement entre septembre 2019 et mars 2020		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 17 Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fournisseurs / partenaires provenant d'organismes communautaires et d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Portrait et évaluation d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ul style="list-style-type: none"> 14 fournisseurs / partenaires d'organismes communautaires et d'économie sociale 		

Objectif 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 18 Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves participant aux activités par année Nombre de projets par année 	<ol style="list-style-type: none"> n.d. Un projet par année 	<ol style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> 4 284 élèves Quatre projets 		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

Améliorer, par la prévention, la santé de la population

Objectif 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 19 Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Nombre d'activités de communications réalisées auprès des employés par année Nombre d'employés sensibilisés par année 	<ol style="list-style-type: none"> Deux actions de communication Au moins 30 % des employés 	<ol style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :		
<ol style="list-style-type: none"> Deux activités 30 % des employés ont été sensibilisés 		

Objectif 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ACTION 20 Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail		
Indicateurs 1. Plan de formation et nombre d'agents de sécurité formés par année 2. Nombre d'activités de communication et de sensibilisation organisées par année 3. Nombre d'activités d'accroissement des connaissances par année 4. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année	Cibles 1. Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque 2. Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs 3. Au moins une activité de formation par année 4. Quatre rencontres du comité Santé et sécurité par année	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 4. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. 29 agents de sécurité ont été formés 2. Plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque 3. Une formation en gestion et prévention des risques 4. Quatre rencontres du comité Santé et Sécurité		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif 6.1

Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

ACTION 21 Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de la PDA		
Indicateurs 1. Nombre de drains à débit contrôlé installés pour projet 2. Nombre de bassins de rétention d'eau installés par année (deux sur l'Esplanade en 2018) 3. Nombre de projets de mise en valeur des bâtiments par année	Cibles 1. n.d. 2. Deux bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018 3. Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade	Résultats 1. NON ATTEINTE – Non débuté 2. NON ATTEINTE – Débuté 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Synthèse des activités réalisées au cours de l'année : 1. Aucun drain installé entre septembre 2019 et mars 2020 2. Aucun nouveau bassin installé entre septembre 2019 et mars 2020 3. Projet de réfection de l'Esplanade réalisé à 95 %		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

ACTION 22 Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique		
<p>Indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'équipements DEL achetés par année 2. Pourcentage de lampes remplacées/ aires de service par année 3. Pourcentage d'écrans plasma remplacés par année 4. Pourcentage d'unités rétrocédaïres remplacées par année 5. Pourcentage de réduction de consommation énergétique par pi² 	<p>Cibles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. n.d. 2. 80 % et adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage 3. 100 % des écrans plasma d'ici 2020 et adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées d'ici 2020 4. 100 % des unités rétroéclairées d'ici 2020 5. Baisse de 5 % 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. NON ATTEINTE – Non débuté 4. NON ATTEINTE – Débuté 5. NON ATTEINTE – Débuté
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'année :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 223 équipements DEL achetés 2. 223 lampes ont été remplacées 3. Aucun écran remplacé 4. Projet de remplacement en cours 5. Mise en place de mesures de réduction de consommation énergétique (résultats non disponibles pour 2019-2020) 		

Calendrier des activités 2019-2020

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 MARS 2020

SEPTEMBRE 2019

Salle Wilfrid-Pelletier

Massimo Gallotta Productions
Assassin's Creed Symphony
Opéra de Montréal
Eugène Onéguine

Vancouver International School of Music
De Yun She Crosstalk Show
2019 World Tour

Piano nobile

Académie du cinéma et de la télévision
Cocktail – Prix Gémeaux

Opéra de Montréal
Cocktail après-première

Théâtre Maisonneuve

evenko
Cheech and Chong

Fondation de l'Hôpital général juif (Hope & Cope)
The Beat of the Street

Get it Promotions
Steve Hackett: Selling England by the Pound

Les productions ménage à trois
Broue

Maison symphonique

Les Violons du Roy
Magnificat!

Orchestre Métropolitain
Berlioz en Italie

Productions TraquenArt
Philip Glass et l'Ensemble Philip Glass:
KOYAAANISQATSÌ LIVE –
Life out of Balance

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Héritage / Les Entretiens
DUCEPPE / Toutes les choses parfaites / Remise des prix Duceppe

Cinquième Salle

Académie du cinéma et de la télévision
Cocktail Bell – Prix Gémeaux

Festival international de la littérature
Nelly & Sylvia / Elle erre dans le songe, Il respire ailleurs / À la hauteur de grand central station, je me suis assise et j'ai pleuré

Festival Quartiers Danses
Soirée d'ouverture: Tentacle Tribe / Pauline Gervais / Beaver Dam Company – Trip The Light Fantastic – Nicholas Bellefleur / Jane Mappin – Anne Dryburgh – Gargoyle Dance Club – Anne Plamondon / Jane Mappin – Anne Dryburgh – Gargoyle Dance Club – Anne Plamondon / Charles-Alexis Desgagnés – Hoteloko / A Fichu Turning – Audrey Gaussiran – Bradley Eng / Lo Fi Dance Theory – Maya Orchin – Next Zone / Movethecompany – Next Zone – Dorotea Saykaly /

Vivus James Viveiros – Rebecca Margolick – Trip The Light Fantastic / Soirée de clôture: Focus Cia De Dança

Mark Pinkus
2019 Enlightened Piano Radio Concert and Awards Ceremony

SN Production
Fairouz Oudjida - Soprano, Du Sahara à l'opéra

Tandem.mu
Gilles Vigneault: Parole et Musiques

Salle Claude-Léveillé

Cercle culturel catalan du Québec
Hommage à Jordi Bonet / Fête nationale de la Catalogne

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Chandail de Loup / Larche / Catalina (Mirica) / Jocelyn Lambert / Paule Tremblay / Gerald Gagnon / Jjanice

Groupe Phaneuf
Louis T: Vérités et conséquences... sur scène

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE

Causerie
Société de la Place des Arts
Performance pour ouverture exposition photos Mikaël Theimer

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Projet Danse – Au cœur de la danse

SALLE D'EXPOSITION

Société de la Place des Arts
EXPOSITION PHOTOS
Mikaël Theimer

Esplanade

Société de la Place des Arts
HORS LES MURS
Midis-dansés: danse indienne / Midis-chantés: Gospel

HORS LES MURS
Soirées dansantes – Swing / Bollywood / Danses latines / Danse des Premiers peuples / Danse en ligne country

HORS LES MURS
Fêtes Famille

Salon urbain

Académie du cinéma et de la télévision
Tapis Rouge Prix Gémeaux

HEC Montréal
Lancement Revue Gestion

Orchestre symphonique de Montréal
Soirée d'ouverture de l'OSM

Production KOTV
Tournage saison 5
Esprit Critique

OCTOBRE 2019

Salle Wilfrid-Pelletier

ADISQ
Gala de l'ADISQ

Les Grands Ballets
Carmina Burana / Stabat MATER

Productions Rubin Fogel
Loreena McKennitt
Université McGill
Remise de diplômes

Piano nobile

ADISQ
Cocktail

Les Grands Ballets
Cocktail d'ouverture de saison

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR SONS & BRIOCHES
Kattam et ses tam-tams / Le grenier des Molinari

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Les Ballets Jazz de Montréal / Bangarra Dance Theatre: Spirit

evenko
Jonsi et Alex Somers-Riceboy Sleeps

Festival du Monde Arabe de Montréal
Et la Femme chanta Dieu

Festival du nouveau cinéma de Montréal
Guest of Honour

Productions 6e Sens
Lise Dion: Chu rendue là

Productions Micheline Sarrazin
Fred Pellerin: Un village en trois dés

Société de la Place des Arts
The Paco de Lucia Project: Flamenco Fantasies

Téléfiction
Première de film: Joulis

Voss Events
RuPaul's Drag Race

Maison symphonique

evenko
Chick Corea

Fondation de la Société de soins palliatifs à domicile
Concert pour la Dignité 2019

Orchestre classique de Montréal
L'art de l'orgue

Orchestre Métropolitain
La Symphonie du Nouveau Monde / Fidelio

Tandem.mu
Julien Clerc: Planos & Cordes

Vancouver International School of Music
Richard Clayderman

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Toutes les choses parfaites / Héritage / Disparu.e.s

Cinquième Salle

Tandem.mu
Gilles Vigneault: Parole et Musiques

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc: Malade

Les disques de la cordonnerie
Conférence de presse: Lancement Lindsay de Larocheillère

Musée d'Art contemporain de Montréal
Colloque international
Max et Iris Stern 13

Musicaor Spectacles
Geneviève Leclerc

Productions GFN
Ensemble Bohème: La Grande Chanson

Productions Martin Leclerc
Alexandre Da Costa: Stradivarius – baROCK

Société de la Place des Arts
Plume Latraverse: Séquelles?

Salle Claude-Léveillé

Allegra Foundation
Bach avant dodo: Le sacre du printemps / Halloween! / Bach Before Bedtime

Festival interculturel du conte de Montréal
The Geography Teacher's Orders

Groupe Phaneuf
Louis T: Vérités et conséquences... sur scène

Productions Martin Leclerc
L'anamour: Laetitia chante Hardy

SACEF
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Julie Paquin-Bergeron / René Auger / Jofroi / Véronique Bilodeau / François Richard / Véronique Soufflet / Joël Jorchie Kandolo

Société Pro Musica
LES MÉLODINES
Volutés et arabesque

Esplanade

Musée d'Art contemporain de Montréal
Colloque international
Max et Iris Stern 13

Salon urbain

ADISQ
Tapis Rouge Gala de l'ADISQ

Production KOTV
Tournage saison 5
Esprit Critique

Société de la Place des Arts / Conseil des arts et des lettres du Québec
Lancement Mosaïque des œuvres du CALQ

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE
Causerie

Festival du Monde Arabe de Montréal
Conférence de p resse

Les escales improbables
Opération Montréal sur le divan

Société de la Place des Arts
Fête famille: Autour du spectacle Kattam et ses tam-tams

Errances – Mélanie Binette

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Projets Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En Scène! / Projet Danse – Au cœur de la danse / Projet Écriture – Jeux de mots

PROGRAMME ART ADAPTÉ – REPRÉSENTATION PUBLIQUE
Projet Chant – De vives voix / Projet Danse – Le cœur à la danse / Projet Écriture – Jeux de mots

LES ATELIERS
PLACE DES ARTS
Initiation aux contes abénakis

NOVEMBRE 2019

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Lucia di Lammermoor / Gala Talent – événement bénéfique

Université Concordia
Remise de diplômes

Productions GFP (FairPlay)
Show du refuge

Attila Glatz Concert Productions
Harry Potter et le Prince de sang-mêlé en concert

evenko
Come From Away

Piano noble

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
SONS & BRIOCHES
Zoom-boum-boum

Université Concordia
Remise de diplômes

evenko
Cocktail – Come From Away

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Bangarra Dance Theatre: Spirit

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
Concert-bénéfice annuel de l'Œuvre Léger

Agence Station Bleue
Formidable ! Aznavour: L'histoire d'une légende

evenko
Luc Langevin: Maintenant Demain

École de technologie supérieure
Cérémonie de collation des grades

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Rosalie Vaillancourt: enfant roi

Juste pour rire spectacles
Jean-Marc Parent: Utopie

Festival du Monde Arabe de Montréal
Raconte-moi la Syrie / Oum par elles, hommage à Oum Kalthoum

Just for Laughs
Danny Bhoj: Age of Fools

Société de la Place des Arts
Taj Express: La revue musicale de Bollywood

21k Productions
Mark Kingswood

École de technologie supérieure
Cérémonie d'engagement de l'ingénieur

HEC Montréal
Remise de diplômes, 2^e cycle

evenko
Jim Cuddy

Maison symphonique

Musée de l'Holocauste
Les Violons de l'Espoir

SNC LAVALIN
5 à 7

Société de la Place des Arts
The Kingdom Choir

Orchestre Métropolitain
L'OM célèbre les 50 ans de l'UQAM

Orchestre Métropolitain
Joyce DiDonato & Yannick Nézet-Séguin

Conservatoire de musique de Montréal
Bernstein et Gershwin: Les visages de l'Amérique

Théâtre Jean-Duceppe DUCEPPE

Disparu.e.s / L'origine de mes espèces

Cinquième Salle

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Philippe-Audrey-Larue St-Jacques: Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

Festival du Monde Arabe de Montréal

Oumaima El Khalil / Romance à l'arabe, Hommage à Abdel Halim Hafez / Abozekkry Project / El Dijenadia / Arx, Oktoecho et Anouar Berra Da / Le matin des magiciens

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
Tendre

Productions Martin Leclerc
Les Immortels

Productions Martin Leclerc
Nathalie Simard: L'amour a pris son temps – 40 ans de carrière

Groupe Phaneuf
Julien Lacroix: Jusqu'ici tout va bien

La maison fauve
Dominique Fils-Aimé

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Gabriella: Étrangère / Mehdi Bousaidan: Demain

Danse Danse
La Otra Orilla: Magnetikae

Groupe Phaneuf
Simon Gouache: Une belle soirée

Société de la Place des Arts
Kid Koala:

The Storyville Mosquito

Salle Claude-Léveillé
Festival du Monde Arabe de Montréal

Ensemble Navak / Rien de mon errance / Paroles de liberté, d'ici et d'ailleurs / Osmose / Entre ciel et terre, Ensemble Sayr

SACEF

Du Haut des Airs Canada 2019 / Spectacle des lauréats de MPPDA 2019

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
Les 3 poils de barbe du diable

Allegra Foundation
Bach avant dodo: Le sacre du printemps / Halloween! / Bach Before Bedtime

Groupe Phaneuf
Louis T: Vérités et conséquences... sur scène

Société Pro Musica
LES MÉLODINES
Entre alto et violon

SACEF
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Ian Fournier / Serge Bédrossian / Joseph Stephen / Ales Loverde / Rebecca Jean / Toby Laflamme /

Esplanade

Lorganisme
Performance Marquer le temps

Salon urbain

Société de la Place des Arts
LES CONVERSATIONS
PLACE DES ARTS
Moyen-Orient: le chant et la musique d'Oum Kalthoum comme moteurs de transformation sociale

Société Radio-Canada
Tournage Gala des Olivier

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Jeux de mots

Société de la Place des Arts
Cocktail des partenaires

Fondation canadienne du rein
Cocktail

Production KOTV
Tournage saison 5
Esprit Critique

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Société de la Place des Arts
Des ponts culturels, d'une rive à l'autre
Errances – Mélanie Binette

LES ATELIERS
PLACE DES ARTS
Initiation à la danse orientale / Chanter Le Messie de Haendel

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Projets Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En Scène! / Projet Danse – Au cœur de la danse / Projet Écriture – Jeux de mots

LES CONVERSATIONS
PLACE DES ARTS
Le rap au Québec – reflet de l'identité québécoise?

SACEF
MA PREMIÈRE
PLACE DES ARTS
Auditions

DÉCEMBRE 2019

Salle Wilfrid-Pelletier

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Robert Charlebois: Robert en CharleboisScope

ORT Montreal
Gala Annuel

Les Grands Ballets
Casse-Noisette

Piano noble

ORT Montreal
Cocktail Gala Annuel

Les Grands Ballets
Causerie Casse-Noisette / Cocktail Brunch
Casse-Noisette

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Animals of distinction – FRONTERA

QI Productions
Décembre, la grande fresque du temps des Fêtes signée Québec Issime / Le Petit Noël de Québec Issime

Maison symphonique
Orchestre Métropolitain
Karina Gauvin et Les Illuminations (Causerie Foyer)

Les Violons du Roy
Le Messie de Handel

Atmosphère Musique
Noël symphonique 2019

Les Agents doubles productions
Les Chœurs de l'Armée Rouge

Théâtre Jean-Duceppe DUCEPPE
L'origine de mes espèces

Tandem.mu
Lemire-Verville

evenko
Andy Kim Christmas

Gregg Musique
Nicolas Noël, Les livres des enfants du monde

Comédiens et Plus FLAMMÉS – Le théâtre musical

Cinquième Salle

Société de la Place des Arts
Kid Koala: The Storyville Mosquito

Danse Danse
Caroline Laurin-Beaucage: Intérieurs

La Gang a Rambrou
Prends garde à toi / Conférence – cocktail

Productions des 2 ailes
Tocadéo – Meilleurs Vœux

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
Spectacle du temps des fêtes: Pinocchio

Salle Claude-Léveillé

Groupe Phaneuf
Louis T: Vérités et conséquences... sur scène

SACEF
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Carmen Robert / Musique à bouches / Marjolaine Morasse

Allegra Foundation
Bach avant dodo: Speeding Down the Spiral

Société Pro Musica
LES MÉLODINES
Sur les traces de l'hiver

Earth Born Music
Edward Yankie

Coda Productions
École Coda: Concert de fin d'année

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Société de la Place des Arts
Chorales du temps des fêtes avec Vision Diversité

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Projet Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En scène! / Projet Danse – Le cœur à la danse

PROGRAMME ART ADAPTÉ Performances

LES ATELIERS
PLACE DES ARTS
Robot Dance Party

SALLE D'EXPOSITION

Lorganisme
VERNISSAGE ET EXPOSITION
Marquer le temps

Salon urbain

Orchestre symphonique de Montréal
Dîner de Noël des bénévoles

Orchestre Symphonique de Montréal
Conférence

Ministère de la Culture et des Communications
Conférence de presse

Société de la Place des Arts
ATELIER ART ADAPTÉ
Projet Chant – De vives voix

Canada's Walk of Fame
Cocktail

Société de la Place des Arts
La matinée éducative de Casse-Noisette

JANVIER 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

Attila Glatz Concert Productions
Hommage à Vienne

evenko
Riverdance: Le spectacle du 25^e anniversaire

Opéra de Montréal
Written On Skin

Piano nobile

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR SONS & BRIOCHES
L'expédition de la rythmobile / Le Chant de l'alouette

Opéra de Montréal
Causerie Written On Skin / Cocktail

Théâtre Maisonneuve

evenko
The Musical Box

DUCEPPE
J'aime Hydro

evenko
Jean-Michel Blais

Société de la Place des Arts
We Shall Overcome – Une célébration de Martin Luther King Jr.

Troupe artistique Phoenix (Huayun) de Montréal
Gala du nouvel an chinois 2020

Monarque Productions
Les Voisins

Danse Danse
Compagnie Marie Chouinard: Body Remix/les Variations Goldberg / Compagnie Marie Chouinard: Radical Vitality, Solos et Duos

Maison symphonique

SNC LAVALIN
5 à 7 – réunion

Show One Productions
Lucas Debarque

Orchestre de chambre I Musici de Montréal
Enregistrement

Société de la Place des Arts
Lagrima di San Pietro – Los Angeles Master Chorale (Causerie Nuit des idées Foyer)

Théâtre Jean-Duceppe
DUCEPPE

Les Hardings / Les Entretiens DUCEPPE / Soirée bénéfice

Cinquième Salle

Multiprêts Hypothèque
Cocktail

Société de la Place des Arts
CHANSON ET MUSIQUE QUÉBÉCOISE
Carte blanche colorée par Emile Proulx-Cloutier

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Société de la Place des Arts
PPS Danse: Le Trésor

Salle Claude-Léveillée

Société Pro Musica
LES MÉLODINES
La guitare, d'hier à aujourd'hui

SACEF
MA PREMIÈRE
PLACE DES ARTS
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Taktika

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE
Causerie: Les Hardings

La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs
Conférence de presse

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Les Impatients / Projet Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En Scène ! / Projet Danse – Au cœur de la danse

PROGRAMME ART ADAPTÉ Performances

SACEF
Conférence de presse

SALLE D'EXPOSITION

L'Organisme
EXPOSITION
Marquer le temps

UQAM
Faculté des arts visuels
VERNISSAGE ET EXPOSITION
Paramètres

Salon urbain

La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs
Cocktail

Corporation Étudiants finissants en Droit de l'Université de Montréal
Cocktail

production KOTV
Tournage saison 5
Esprit Critique

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS

Projet Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En scène !

LES CONVERSATIONS PLACE DES ARTS
Les droits civiques: identité, oppression et émancipation

LES ATELIERS PLACE DES ARTS
Initiation à la poésie performative – Slam

FÉVRIER 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Written On Skin

Robb Nash Project
Robb Nash Project

Société de la Place des Arts
Che Malambo

Productions GFN
Ciné-concert: Titanic

Productions Rubin Fogel
We Will Rock You – The Musical

Les Grands Ballets
Danser Beethoven

Société de la Place des Arts
Drum Tao 2020

Productions GFN
Ciné-concert: Le Seigneur des anneaux, les deux tours

Piano nobile

Opéra de Montréal
Causerie Written On Skin

Les Grands Ballets
Buffet des Amis des Grands / Cocktail Partenaires Danser Beethoven

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Compagnie Marie Chouinard: Radical Vitality, Solos et Duos

KOBA Entertainment
Mini Pop Kids Live: Bright Lights Concert Tour

evenko
Rufus Wainwright: Complainte pour Catherine

PPS Danse
Danse Lhasa Danse – Une ode à la vie

Films Séville
Mafia Inc.

evenko
Alexandra Stréliski

Groupe Phaneuf
Simon Gouache: Une belle soirée

Productions
Micheline Sarrazin
Fred Pellerin: Un village en trois dès

Danse Danse
Compagnie Virginie Brunelle: Les corps avalés

Maison symphonique

Chœur Classique de Montréal
Missa Solemnis

Orchestre Métropolitain / Conservatoire de Musique de Montréal
Mozart grandeur nature / Causerie (Foyer)

Agence 360
Maestia

Orchestre Métropolitain
Causerie / Han-Na Chang dirige Chostakovitch

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Les Hardings / Les enfants

Cinquième Salle

Tandem.mu
Jean-Pierre Ferland

Société de la Place des Arts
Lindsay-De Larocheillère

Danse Danse
José Navas / Compagnie Flak: Winterreise

Productions Rubin Fogel
Splash'N Boots

Gregg Musique
Brimbelle: De la ferme au marché

Société de la Place des Arts
CHANSON ET MUSIQUE QUÉBÉCOISE
Carte blanche colorée par Catherine Major

Productions
Martin Leclerc
Kain: Je viens d'ici

Orchestre national de jazz
Marie-Christine Depestre: Aux sources jazz du Rhythm & Blues

Salle Claude-Léveillée
SACEF
Ma Première Place des Arts
Formations SACEF

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
ab & Steph / Laurence St-Martin / Alex Météore / Jules et ses pilules / Allan Hurd / Léo Piché / Lili-Ann De Francesco / Céline Faucher / Nicolas Gémus / Véronique Labbé

Société Pro Musica
LES MÉLODINES
À deux, c'est mieux!

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
Petite sorcière – solo

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Films Séville
Lancement Film Mafia Inc.

Société de la Place des Arts
Lancement Printemps écossais

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Les Impatients / Projet Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En Scènescène! / Projet Danse – Le cœur à la danse

PROGRAMME ART ADAPTÉ – PERFORMANCES
Les impatients en lien avec l'exposition

LES CONVERSATIONS DE LA PLACE DES ARTS
Conte et littérature – Évolution de la figure féminine

LES ATELIERS PLACE DES ARTS
Initiation au chant wolof

SALLE D'EXPOSITION
UQAM
Faculté des arts visuels
EXPOSITION
Paramètres

Société de la Place des Arts
VERNISSAGE ET EXPOSITION
Ce paysage qui te ressemble

Esplanade

Montréal en Lumière
Festival

Salon urbain

production kotv
Tournage saison 5 Esprit Critique

Fondation Dynastie
Cocktail

Fonds 1804
Les Grandes Conversations du Fonds

Société de la Place des Arts
Radio-Canada: Nuit blanche
SACEF
La fille à Raymond

MARS 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

Productions GFN
Ciné-concert : *Le Seigneur des anneaux, les deux tours*
evenko
Dermot Kennedy : *Without Fear Tour*

La maison fauve
Patrice Michaud : *Un Michaud sur son 36, en mode symphonique*

Attila Glatz Concert Productions
Ciné-concert : *Casino Royale en concert / Distant World : music from FINAL FANTASY*
evenko •
Cats

Productions KOSCÈNE •
Conférence : Laurent Duvernay-Tardif

Polytechnique de Montréal •
Cérémonie de jonc d'ingénieurs

Piano nobile
Opéra de Montréal
Lancement de saison 2020-2021

Théâtre Maisonneuve
Gala Dynastie
Le Gala Dynastie – 4^e édition

Show One Productions
Les Ballets Trockadero de Monte Carlo

Danse Danse •
Danse Danse – Nederlands Dans Theater: Programme triple

Les Grands Ballets •
Luna

Les Grands Ballets •
Lancement de Saison

Maison symphonique
Conservatoire de musique de Montréal

Carmina Burana Carl Orff
Fondation du cancer du sein du Québec
Gala annuel

SNC LAVALIN INC •
5 à 7 – réunion

Orchestre Métropolitain •
De Londres à Paris

Orchestre Métropolitain •
L'eau et le feu: Génial !

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE •
Le loup

DUCEPPE •
Les enfants

Polytechnique de Montréal •
Remise de diplômes

Cinquième Salle

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
PPS Danse, Le Trésor

Gregg Musique
Arthur L'aventurier au bout du monde en Australie

Productions Martin Leclerc
Pour une histoire d'un soir

Autisme sans limites
Louis T : Gala humour de haut niveau pour l'organisme Autisme sans Limites

Société de la Place des Arts •

CHANSON ET MUSIQUE QUÉBÉCOISE
Carte blanche colorée par Marie-Élaine Thibert

Carte blanche colorée par Beyries

Danse Danse •
Danse Danse – Anne Plamondon : Seulement toi

Entourage Spectacle Inc. •
Guy Nantel : Nos droits et libertés

Cégep de Saint-Hyacinthe •
On achève bien les chevaux

Salle Claude-Léveillée
SACEF

Formations SACEF
Ma première Place des Arts

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Fred Tremblay / Dany Alexandre / Henri Godon

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR – SÉRIE DÉCOUVERTES • •
Funk Lion / Tonique / Raphaël Butler / Marie-Ange / Jabbour / Caracol et Rayannah

SACEF •
Ma première Place des Arts

Société Pro Musica •
LES MÉLODINES
De fleurs et de printemps

Allegra Foundation •
Bach avant dodo : Le voyage musical de la ménagerie

Société de la Place des Arts •
PLACE DES ARTS JUNIOR
Le ruisseau

RÉSIDENCES D'ARTISTES

SACEF •
La fille à Raymond

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE
Causeries : Les enfants

Festival international du film sur l'art •
FIFA

Société de la Place des Arts
Relâche scolaire : Ateliers participatifs

PROGRAMME ART ADAPTÉ •
Performances

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS
Projets Chant – De vives voix / Projet Théâtre – En Scène! / Projet Danse – Le cœur à la danse

LES ATELIERS
PLACE DES ARTS •
Initiation à la danse salsa

PROGRAMME ART ADAPTÉ •
Projet Danse – Le cœur à la danse

PROGRAMME ART ADAPTÉ •
– ATELIERS
Projet Chant – De vives voix

PROGRAMME ART ADAPTÉ •
Performance

PROGRAMME ART ADAPTÉ •
– ATELIERS
Projet Théâtre – En Scène!

LES ATELIERS
PLACE DES ARTS •
Chant Maloya et rythmes colombiens

PROGRAMME ART ADAPTÉ •
– ATELIERS
Chant Maloya et rythmes colombiens

SALLE D'EXPOSITION

Société de la Place des Arts •
EXPOSITION
Ce paysage qui te ressemble
Projet conjoint
Les Impatients et PDA

Esplanade
Montréal en Lumière
Festival

Salon urbain

Fondation Dynastie
Cocktail

Conservatoire de musique de Montréal
Cocktail

HEC Montréal
Cocktail

Fondation du cancer du sein du Québec
Cocktail

Société de la Place des Arts
ATELIER ART ADAPTÉ
Projet Théâtre – En scène!

production kotv •
Tournage saison 5 Esprit Critique

Société de la Place des Arts •
ATELIER ART ADAPTÉ
Mots Clémence

Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean •
Soirée Saguenay-Lac-Saint-Jean

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

DUCEPPE
Les Grands Ballets
Opéra de Montréal

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse
Société pour l'avancement
de la chanson d'expression
française (SACEF)
Orchestre Métropolitain

FESTIVALS

Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival du nouveau
cinéma de Montréal
Festival international
de la littérature
Festival Quartiers Danses
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
Mutek

PRODUCTEURS

21k Productions
Académie du cinéma et
de la télévision
ADISQ
Agence 360
Agence Station Bleue
Allegra Foundation
Atmosphère Musique
Attila Glatz Concert
Productions
Cercle culturel catalan
du Québec
Chœur Classique
de Montréal
Coda Productions
Comédiens et Plus
Conservatoire de musique
de Montréal
Corporation Étudiants
finissant en Droit de
l'Université de Montréal
Earth Born Music
École de technologie
supérieure
evenko
Festival interculturel
du conte de Montréal
Films Séville
Fondation canadienne
du rein
Fondation de la Société de
soins palliatifs à domicile
Fondation de l'Hôpital
général juif (Hope & Cope)
Fondation du cancer du
sein du Québec
Fondation Dynastie
Fondation Jules et
Paul-Émile Léger
Fonds 1804
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Phaneuf
HEC Montréal
Just for Laughs
Juste pour rire spectacles
KOPA Entertainment
La Compagnie Larivée
Cabot Champagne
La maison fauve
Les Agents doubles
productions
Les disques de
la cordonnerie
Les productions
ménage à trois
Les Violons du Roy
Mark Pinkus
Massimo Gallotta
Productions

Ministère de la Culture
et des Communications
Monarque Productions
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
Multiprêts Hypothèque
Musée d'art contemporain
de Montréal
Musée de l'Holocauste
Musicor Spectacles
Orchestre classique de
Montréal
Orchestre de chambre
I Musici de Montréal
Orchestre national de jazz
Orchestre symphonique
de Montréal
ORT Montreal
Production KOTV
Productions 6e Sens
Productions des 2 ailes
Productions GFN
Productions Martin Leclerc
Productions
Micheline Sarrazin
Productions Rubin Fogel
Productions TraquenArt
QI Productions
Robb Nash Project
Show One Productions
SN Production
SNC LAVALIN
Société de consultation
et de gestion Idée Plus
Société Pro Musica
Société Radio-Canada
Tandem.mu
Téléfiction
Troupe artistique Phoenix
(Huayun) de Montréal
Université Concordia
Université McGill
Vancouver International
School of Music
Voss Events

PARTENAIRES DE L'ACCESSIBILITÉ DES ARTS DE LA SCÈNE

Association multiethnique
pour l'intégration des
personnes handicapées
Atelier le fil d'Ariane
Atelier lyrique de l'Opéra de
Montréal
Autisme sans limites
Ballet Raices de Columbia
Bollywood Blast
Canada's Walk of Fame
Cécep Bois-de-Boulogne
Centre au puits
Centre d'apprentissage
parallèle (CAP)
Centre William-Hingston
Club Bolo
Commission scolaire
de Montréal
Commission scolaire
de la pointe-de-l'île
Commission scolaire
de Laval
Commission scolaire
Marguerite-Bourgeois
Conseil des arts
de Montréal
Conseil des arts et des
lettres du Québec
Consulat général de France
à Québec
Créca
DUCEPPE
École nationale de cirque
English Montreal
School Board
Exeko
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Foolish Operations
Grand Ballets Canadiens
Jireh Gospel Choir
La Table Ronde du Mois
de l'histoire des Noirs
Les compagnons de
Montréal
Les escales improbables
Les Impatients
L'Organisme
Milieu de nulle part
Opéra de Montréal
PPS Danse
RIDEAU
SACEF
Sacré tympan
Santé mentale Québec
Rive-Sud
SINGA
Studio 88 Swing
Une école montréalaise
pour tous
UQAM - Faculté de
l'éducation et de la
formation spécialisées
UQAM - Faculté des
arts visuels visuel et
médiatiques
UQAM - Faculté des
communications
Vision Diversité

PRODUCTEURS DE LA SACEF

Alex Métivier
Productions Inc.
Carmen Robert
Catalina Musique
Céline Faucher
COOP Les
faux-monnayeurs
Créations Origin'Elles
Dany Alexandre
Degaspé productions
François Richard
Fred Tremblay
Gérald Gagnon
Gérance Inclusive
IF Musiques
Jocelyn Lambert
JoFresh
Julie Paquin-Bergeron
La Tribu
Laurence St-Martin
Léo Piché
Les Productions
Sab & Steph S.E.N.C.
Lo Verde Productions Inc.
Marjolaine Morasse
Melocat Productions
Michel Robitaille
Narval
PASA Musik
Paule Tremblay
Productions Caméléon
Productions Camille
Productions
Véronique Labbé
René Auger
Résonances, agence de
spectacles inc.
Serge Bédrossian
Société de consultation et
de gestion Idée Plus
Sylva Kalonga
Toby Laflamme
Véronique Bilodeau

LE RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES – NICOLAS POTVIN – ET DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING – MARIE-CLAUDE LÉPINE ET JESSICA JARRY-SAMARIO AVEC LA COLLABORATION D'ASTRID BROCHU ET D'ANDRÉANNE BEAULIEU.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC 2020
ISBN : 978-2-550-87064-7 (IMPRIMÉ)
ISBN : 978-2-550-87052-4 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2019-2020

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200
INFO@PLACEDESARTS.COM
PLACEDESARTS.COM



30%



Avec *Héritage*, DUCEPPE a offert la première pièce francophone mettant en vedette une distribution presque entièrement noire au Québec. Poignante et pleine d'espoir, *Héritage* est une traduction francophone de *A Raisin in the Sun*, première œuvre d'une autrice Afro-Américaine à être produite à Broadway, il y a soixante ans. Une pièce très attendue et extrêmement bien reçue!

PHOTO: ©CAROLINE LABERGE

THEATRE

En septembre 2019, la Place des Arts a lancé son nouvel événement *HORS LES MURS*. Un plancher de danse à ciel ouvert et une grande scène ont accueilli les citoyens sur l'Esplanade pour des soirées d'initiation aux danses de différentes cultures, des ateliers de chant gospel et de danse Bhangra, et trois grandes fêtes familiales. La programmation rassembleuse de cette première édition, entièrement gratuite, ouverte à tous et élaborée en collaboration avec des artistes de différentes communautés, a attiré des milliers de personnes et a certainement contribué à l'effervescence du milieu culturel montréalais. PLACEDESARTS.com

HORS LES MURS


Place des Arts
Québec